



2024

SÉJOURS & VOYAGES
À VÉLO TOUT EST PLUS BEAU !

FRANCE - EUROPE - MONDE



À VÉLO
TOUT EST PLUS
BEAU





La commission Tourisme de la Fédération française de cyclotourisme est heureuse de vous présenter sa traditionnelle brochure « Voyages à vélo ». Prenez le temps de la consulter et re-consulter, il y a forcément un voyage à vélo qui vous attend. 2024 est un millésime où vélo de route, VTT, circuits itinérants et circuits en boucle se côtoient pour vous offrir un programme haut de gamme.

DÉCOUVREZ LA FRANCE ET LE MONDE À VÉLO

Riche de nouvelles destinations, cette édition est la promesse de séjours soigneusement concoctés par des bénévoles pratiquants et passionnés avec pour seule envie, celle de partager une même passion avec vous : **le cyclotourisme.**

Le voyage est une composante essentielle de cette activité de plein-air qui permet de découvrir toutes les facettes d'un territoire au rythme des tours de roues dans le plus grand respect de l'environnement. Alors découvrez, rêvez et réservez vos vacances, parce qu'à vélo tout est plus beau ! Bons voyages sur les routes de France ou d'ailleurs.

François Manent
Président de la commission Tourisme



05

FRANCE



- 06** Côte varoise et massif des Maures (83) **02 AU 09 MARS**
- 07** Les châtaigneraies des Maures (83) **16 AU 23 MARS**
- 08** Sur les routes provençales (04) **30 MARS AU 06 AVRIL**
- 09** À la découverte du Pays basque (64) **06 AU 13 AVRIL**
- 10** Entre Verdon et Méditerranée (83) **27 AVRIL AU 04 MAI**
- 11** Entre massifs et Côte d'Azur (83) **04 AU 11 MAI**
- 12** Au cœur de la Haute-Provence (04) **12 AU 18 MAI**
- 13** Sur la route de Compostelle (64) **17 AU 28 MAI**
- 14** Du mont Ventoux au Luberon (84) **18 AU 25 MAI - 14 AU 21 SEPT.**
- 15** Du Ventoux aux monts du Vaucluse (84) **18 AU 25 MAI**
- 16** De Chinon à la source de la Vienne (37) **02 AU 09 JUIN**

- 17** Randonnée en Alsace (67) **02 AU 09 JUIN**
- 18** La Loire à vélo (58) **13 AU 21 JUIN**
- 19** Tour du Cantal (15) **15 AU 22 JUIN**
- 20** La route des vins et les cols d'Alsace (68) **15 AU 22 JUIN**
- 21** 10^E raid VTT (69) **15 AU 21 JUIN**
- 22** Nord Cotentin tour VTT (50) **16 AU 22 JUIN**
- 23** Le parc des volcans d'Auvergne (15) **22 AU 29 JUIN**
- 24** Vignoble d'Alsace et cols vosgiens (67) **24 AU 30 JUIN**
- 25** Découverte de la Corrèze (19) **29 JUIN AU 06 JUILLET**
- 26** La vallée de l'Ubaye (04) **24 AU 31 AOÛT**
- 27** Entre Cantal, Lot et Aveyron (15) **31 AOÛT AU 07 SEPTEMBRE**
- 28** Au pays du Futuroscope (86) **01 AU 07 SEPTEMBRE**
- 29** La Touraine nord (37) **07 AU 13 SEPTEMBRE**
- 30** Les Baronniees et la Drôme provençale (26) **14 AU 21 SEPTEMBRE**

- 31** Séjour multi-activités (48) **21 AU 28 SEPTEMBRE**
- 32** Le tour du Var (83) **30 SEPTEMBRE AU 05 OCTOBRE**
- 33** Aubigny l'Écossaise (18) **12 AU 19 OCTOBRE**

34 CORSE

Le grand tour de Corse
12 AU 22 JUIN / 25 SEPT. AU 05 OCT.

AUVERGNE

CENTRE NATURE « QUATRE VENTS »

35



- 36** GPS et cartographie numérique **18 AU 21 MARS - 30 SEPT. AU 03 OCT. - 08 AU 11 NOV.**
- 37** Stage mécanique & vélo **08 AU 12 AVRIL - 19 AU 23 AOÛT - 14 AU 18 OCT.**
- 38** VTT au cœur du Livradois-Forez **14 AU 19 AVRIL - 14 AU 19 JUILLET - 25 AU 30 AOÛT**
- 39** Au fil de l'eau **29 AVRIL AU 04 MAI - 29 JUILLET AU 03 AOÛT - 15 AU 20 SEPTEMBRE**

- 40** Le vélo au féminin
15 AU 22 JUIN
- 41** Les plus beaux sites autour du centre
29 JUIN AU 05 JUILLET
- 42** Les cols autour des « Quatre vents »
11 AU 18 AOÛT
- 43** Vélo Sport-Santé
31 AOÛT AU 07 SEPTEMBRE

EUROPE

45



- 46** MAJORQUE
06 AU 17 AVRIL
- 47** ITALIE (Toscane)
13 AU 20 AVRIL
- 48** ESPAGNE (Costa Daurada)
20 AU 27 AVRIL - 27 AVRIL AU 04 MAI
- 49** ITALIE (Romagne)
04 AU 11 MAI
- 50** IRLANDE
17 MAI AU 02 JUIN
- 51** ESPAGNE (Catalogne)
18 AU 25 MAI - 14 AU 21 SEPTEMBRE

- 52** ITALIE (Romagne)
24 AU 31 MAI
- 53** ITALIE (Piémont)
26 MAI AU 02 JUIN
- 54** ITALIE (Dolomites)
02 AU 09 JUIN
- 55** ITALIE (Toscane)
02 AU 09 JUIN
- 56** PAYS-BAS (Hollande)
27 AU 04 JUILLET
- 57** ALLEMAGNE
24 AU 31 AOÛT
- 58** ALLEMAGNE-AUTRICHE
01 AU 13 SEPTEMBRE
- 59** ESPAGNE
04 AU 20 SEPTEMBRE
- 60** SARDAIGNE
20 SEPTEMBRE AU 01 OCTOBRE
- 61** ITALIE (Pouilles)
08 AU 17 OCTOBRE



LES PLUS
BEAUX SITES
DE FRANCE

MONDE

63



- 64** THAÏLANDE
12 AU 26 JANVIER - 15 AU 29 NOVEMBRE
2025 24 JANVIER AU 07 FÉVRIER
- 65** COLOMBIE
08 AU 25 FÉVRIER
2025 06 AU 23 FÉVRIER
- 66** VIETNAM
01 AU 17 AVRIL
- 67** MAROC
01 AU 22 AVRIL
15 OCTOBRE AU 03 NOVEMBRE
- 68** JORDANIE
20 NOVEMBRE AU 01 DÉCEMBRE
- 69** SÉNÉGAL
13 AU 27 NOVEMBRE
04 AU 08 DÉCEMBRE
- 70** BIRMANIE
15 AU 29 NOVEMBRE

PARTICIPEZ AUX DEUX BREVETS DE TOURISME ORGANISÉS PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOURISME :

- Brevets des provinces françaises (BPF),
- Brevet de cyclotourisme national (BCN).

Six points de visite à vélo par département.

Les circuits France de cette brochure vous invitent à en découvrir certains.

PRÉPARATION AUX SÉJOURS



La licence de la Fédération française de cyclotourisme est obligatoire pour toute inscription à un séjour quel qu'il soit.

Ceux qui n'auront pas opté pour la formule " Petit ou Grand braquet " devront présenter obligatoirement une attestation nominative d'assistance-rapatriement et maladie.

Les participants ne disposant pas de leur licence au moment de l'inscription sont invités à la souscrire dans un club de leur choix ou auprès de la Fédération comme " Membre individuel ".



Les allures modérées et les kilométrages adaptés permettent de participer à nos séjours et voyages sans difficulté. **Il est néanmoins indispensable de connaître vos limites** et de ne vous engager que sur des reliefs et des distances que vous passez facilement.



Votre vélo doit être en parfait état de fonctionnement et vous devez penser à bien choisir vos vêtements. Un bon équipement est indispensable pour profiter pleinement de votre séjour.



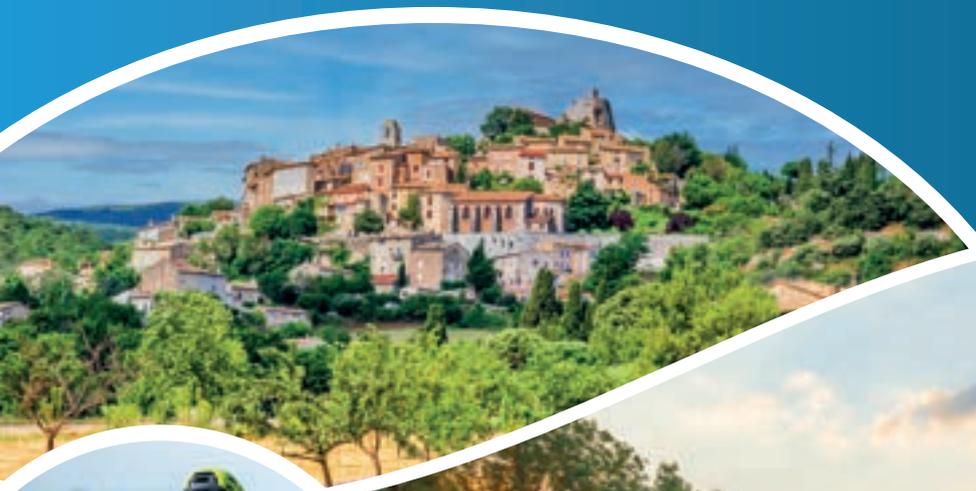
La vie de groupe est primordiale et la bonne humeur de rigueur. Vous pourrez prendre part à la vie collective et être appelé à effectuer des petites tâches quotidiennes : préparation des repas, chargement des bagages... L'accompagnateur est bénévole, aidez-le dans la mesure du possible.



Les voyages à vélo sont un bon moyen de découvrir une région, un pays. Profitez-en pour valider une carte de Voyage itinérant, votre club obtiendra ainsi des points dans le cadre du Challenge de France.

Seuls les séjours et voyages organisés par la commission Tourisme de la Fédération française de cyclotourisme, les comités régionaux et départementaux, les clubs agréés figurant dans cette brochure ou ayant fait l'objet d'inscription au fichier fédéral (suite à la déclaration faite à la commission Tourisme et avis favorable de celle-ci), sont couverts par l'immatriculation tourisme : n° IMO94100034 et bénéficient des garanties qui s'y rattachent.

SÉJOURS VÉLO FRANCE



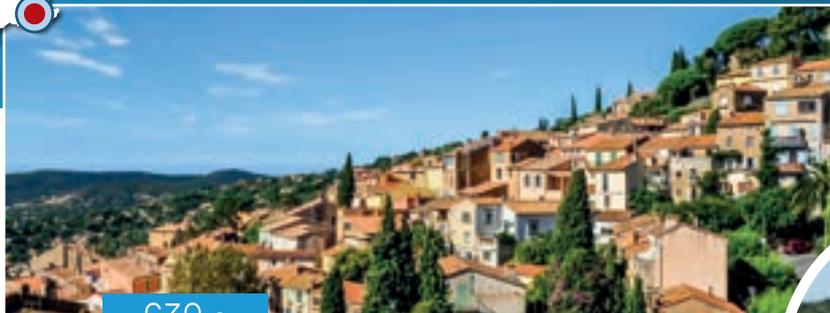


Collobrières // Var (83)

CÔTE VAROISE ET MASSIF DES MAURES

POINTS FORTS

- > Les parcours variés.
- > Un climat doux toute l'année.
- > L'hébergement de qualité.



630 €



02 AU 09 MARS

Collobrières est un village de caractère, avec ses vieilles ruelles et ses ponts, blotti dans une courbe de sa rivière, le Réal Collobrier. Au cœur de la Provence verte ou sur la Côte d'Azur, le Var n'aura plus de secret pour vous : Grimaud et la route des Crêtes, le lac de Carcès et le Thoronet, Brégançon et Bormes-les-Mimosas, Solliès-Pont et ses oliviers, Saint-Tropez, Mazaugues et ses glaciers. Sans oublier les cols : le Babaou, les Fourches, Notre-Dame-des-Maures, Taillude. La visite d'une châtaigneraie et la découverte d'un vignoble collobriérois seront également au programme. En supplément, un atelier cuisine et la visite de l'abbaye « La Chartreuse de la Verne ».



COLLOBRIÈRES, SAINTE-BAUME, LE THORONET, LA GARDE-FREINET.



80 À 140 KM/JOUR



400 À 1 500 M/JOUR



CIRCUIT EN BOUCLE



VALLONNÉ



HÔTEL ***

Prix par pers. comprenant : 8 jours, 7 nuits, l'hébergement sur la base d'une chambre double, pension complète (vin inclus) du dîner du premier jour au déjeuner du dernier jour, linge de toilette, lit fait chaque jour. **Acompte** : 200 € à l'ordre du Vélo sport cyclo hyérois.

Supp. chambre individuelle : 120 €.

Nombre de places : mini 15 / maxi 35. Non-pédalants acceptés.

ORGANISATEUR

Vélo sport cyclo hyérois

INSCRIPTIONS

Jean-Pierre Chauveau

06 42 40 43 60

jeanpierrechauveau

@orange.fr



Collobrières // Var (83)

LES CHÂTAIGNERAIES DES MAURES



630 €

16 AU 23 MARS

Le massif des Maures est une véritable montagne en miniature, fragment d'un vaste continent qui englobait la Corse et la Sardaigne. Les Maures, « Lei Mauro » en provençal, littéralement la montagne noire, surprend par sa rudesse. Ce massif doit probablement son nom à la couleur sombre de ses roches et de ses forêts. Réputé pour ses châtaigneraies, il est l'un des plus sauvages et des plus anciennes terres de Provence. Collobrières a su conserver l'authenticité d'un village provençal. Vous serez accueilli dans un hôtel *** où le maître des lieux vous fera découvrir sa cuisine du terroir. Plusieurs circuits vous seront proposés afin de découvrir Carcès et son lac mais aussi le massif de la Sainte-Baume.



COLLOBRIÈRES, SAINTE-BAUME, LE THORONET, LA GARDE-FREINET.

Prix par pers. comprenant : 8 jours, 7 nuits, l'hébergement sur la base d'une chambre double, pension complète (vin inclus) du dîner du premier jour au déjeuner du dernier jour, linge de toilette, lit fait chaque jour. **Acompte :** 200 € à l'ordre du Vélo sport cyclo hyérois.

Supp. chambre individuelle : 120 €

Nombre de places : mini 15 / maxi 35. Non pédalants acceptés.

POINTS FORTS

- > Une terre riche d'histoire et de culture.
- > Le charme des villages varois.
- > Un hébergement de qualité.



80 À 140 KM/JOUR



400 À 1 500 M/JOUR



CIRCUIT EN BOUCLE



VALLONNÉ



HÔTEL ***

ORGANISATEUR

Vélo sport cyclo hyérois

INSCRIPTIONS

Jean-Pierre Chauveau

06 42 40 43 60

jeanpierrechauveau

@orange.fr



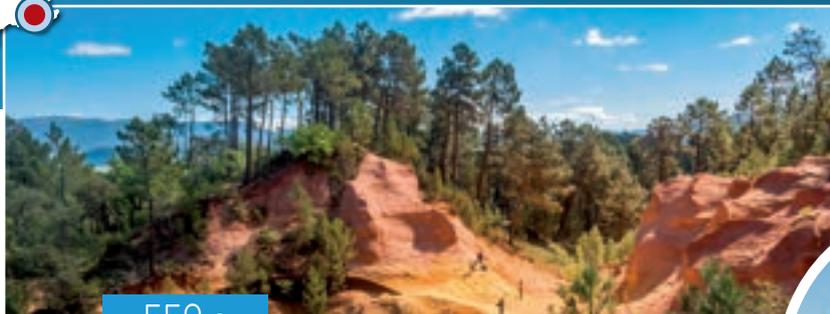


Céreste // Alpes-de-Haute-Provence (04)

SUR LES ROUTES PROVENÇALES

POINTS FORTS

- > Découverte du Colorado provençal.
- > Tourisme au cœur des villages provençaux.
- > Une explosion de couleurs.



550 €



60 À 90 KM/JOUR



400 À 1 200 M/JOUR



CIRCUIT EN BOUCLE



VALLONNÉ
& MONTAGNEUX



VILLAGE VACANCE

30 MARS AU 06 AVRIL

Au départ de Céreste vous roulez pendant une semaine sur des petites routes tranquilles de la Provence. Immérgé dans des paysages variés, vous franchirez des gorges et des collines, traverserez des pinèdes, chênaies, rochers, champs de lavande, vignes et oliviers. Vous approcherez les anciennes carrières d'ocre de Roussillon et du Colorado provençal, Gordes et l'abbaye de Sénanque, et des perles du Lubéron comme Ménerves ou Lourmarin. Le Ventoux veillera en voisin. Quelques cols seront au rendez-vous. Un simple coup d'œil sur la carte confirmera enfin que vous êtes au beau milieu des rendez-vous du cyclotourisme.



FORCALQUIER, GORDES, ROUSSILLON.

Prix par pers. comprenant : 8 jours, 7 nuits, l'hébergement en chambre double, pension complète, l'acheminement des pique-niques sur les circuits, les visites mentionnées au programme, l'encadrement.

Ne comprend pas : les dépenses à caractère personnel.

Acompte : 200 € à l'ordre de Saint-Avertin Sports cyclotourisme

Nombre de places : mini 35 / maxi 55. Non pédalants acceptés.



ORGANISATEUR

Saint-Avertin
Sports cyclotourisme

INSCRIPTIONS

Joseph Poirier
06 52 09 04 43
sas.cyclotourisme@gmail.com

Biarritz // Pyrénées-Atlantiques (64)

À LA DÉCOUVERTE DU PAYS BASQUE



580 €



POINTS FORTS

- > La Rhune et son panorama sur le Pays basque.
- > L'espace naturel protégé de la corniche basque.
- > Un climat agréable.

06 AU 13 AVRIL

Situé à 1,5 km de la plage et à 3 km du centre-ville, le manoir de style anglo-normand du village vacances est un point de départ idéal pour découvrir cette belle région. Les différents circuits proposés vous emmèneront le long des côtes et des chemins vallonnés pour atteindre de superbes vues panoramiques. Vous découvrirez l'espace naturel protégé de la corniche basque, la Rhune et son panorama et de nombreux autres sites remarquables. La proximité avec l'Espagne permettra la découverte de jolis paysages ibériques.



ASCAIN, ITXASSOU, MOUGUERRE, HOSSEGOR, SORDE-L'ABBAYE.

ORGANISATEUR

Commission Tourisme

INSCRIPTIONS

Comité régional
Auvergne-Rhône-Alpes
Danielle Guillemot
06 89 33 36 62
auvergnerhonealpes-
tourismesejours@fvvelo.fr

Prix par pers. comprenant : 8 jours, 7 nuits, l'hébergement en chambre double, la pension complète, les boissons aux repas, la taxe de séjour, l'encadrement.

Ne comprend pas : l'acheminement jusqu'au site, les boissons en dehors des repas.

Acompte : 250 € à l'ordre de la Fédération française de cyclotourisme.

Nombre de places : mini 42 / maxi 60. Non pédalants acceptés.



60 À 120 KM/JOUR



600 À 1 900 M/JOUR



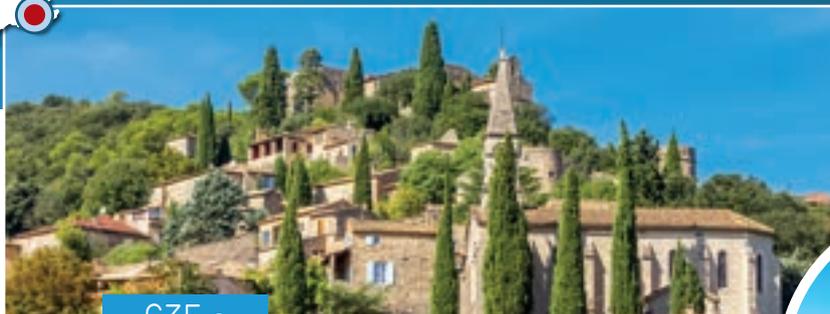
CIRCUIT EN BOUCLE

VALLONNÉ
& MONTAGNEUX

VILLAGE VACANCES



ENTRE VERDON ET MÉDITERRANÉE



635 €

POINTS FORTS

- > Des routes tranquilles et sécurisées.
- > Visite des villages typiques du Haut-Var.
- > Le tour des gorges du Verdon.



70 À 120 KM/JOUR



900 À 1 800 M/JOUR



CIRCUIT EN BOUCLE



MONTAGNEUX



VILLAGE VACANCES

27 AVRIL AU 04 MAI

Situé entre les gorges du Verdon et la Méditerranée, le domaine du Thoronet vous accueillera dans ses logements refaits à neuf, en pleine nature et loin des agglomérations. Vous visiterez les villages perchés du Var, sur des routes à l'écart de la circulation. Une journée sera consacrée au tour complet des gorges du Verdon. Tous les pique-niques seront organisés sous abri (3 barnums) si nécessaire. Les parcours raviront les personnes voulant parfaire leur condition à l'entrée de la saison et émerveilleront les flâneurs et les amateurs de photos au début du printemps en profitant du climat exceptionnel typique de la Côte d'Azur. Triple plateau recommandé.



LE THORONET.

Prix par pers. comprenant : 8 jours, 7 nuits, l'hébergement sur la base d'une chambre double, pension complète avec vin, pot de bienvenue et de clôture. Une voiture balai et un minibus de neuf places assureront votre sécurité. **Ne comprend pas :** le ménage.

Nos amis les animaux ne sont pas acceptés.

Acompte : 400 € à l'ordre de la Fédération française de cyclotourisme.

Supp. chambre individuelle : 120 € payable à l'inscription.

Nombre de places : mini 40 / maxi 60. Non pédalants acceptés.



ORGANISATEUR

Commission Tourisme

INSCRIPTIONS

Comité régional Corse

Bernard Direiz

06 80 03 63 99

bdireiz@orange.fr

Saint-Aygulf // Var (83)

ENTRE MASSIFS ET CÔTE D'AZUR



570 €



04 AU 11 MAI

Par de petites routes touristiques, vous sillonnerez chaque jour sur des itinéraires différents aux couleurs de la Provence. Plusieurs lieux légendaires seront au rendez-vous : le massif de l'Esterel unique par ses roches de porphyre rouge, le massif des Maures l'un des plus sauvages des terres de Provence, port Grimaud surnommé « la petite Venise provençale », Cogolin, Saint-Tropez, Ramatuelle... sans oublier les petits villages perchés de l'arrière-pays. Ce séjour vous offrira l'occasion de découvrir le Var dans toute son authenticité.



LE THORONET, LA GARDE-FREINET.

ORGANISATEUR

Comité régional
Provence-Alpes-Côte d'Azur

INSCRIPTIONS

Gilles Guignard
06 72 77 55 25
sud-tourisme@ffvelo.fr

Prix par pers. comprenant : 8 jours, 7 nuits, l'hébergement en chambre double au village VTF « Le Castelet », la pension complète (vin compris) du dîner du premier jour au déjeuner du dernier jour, le linge de toilette, l'encadrement.

Ne comprend pas : les boissons en dehors des repas.

Acompte : 250 € à l'ordre du CoReg PACA.

Nombre de places : mini 20 / maxi 35. Non pédalants acceptés.

POINTS FORTS

- > L'Esterel, Saint-Tropez, l'abbaye du Thoronet.
- > Des boucles à allure modérée.
- > Contrastes de couleurs et saveurs gustatives assurés.



80 À 110 KM/JOUR



400 À 800 M/JOUR



CIRCUIT EN BOUCLE



VALLONNÉ



VILLAGE VACANCES



AU CŒUR DE LA HAUTE-PROVENCE

POINTS FORTS

- > Des paysages exceptionnels et variés.
- > Un hébergement de qualité.
- > L'assistance sur les parcours.



550 €



12 AU 18 MAI

Laissez-vous séduire par ce séjour inédit au départ de Gréoux-les-Bains situé à 400 mètres d'altitude, une commune du Parc naturel régional du Verdon. Vous découvrirez un territoire avec une grande diversité de paysages. Située entre les Alpes et la Méditerranée, Gréoux-les-Bains s'articule autour des rivières du Verdon et de la Durance. Chaque jour, vous apercevrez le mariage des influences alpines et méditerranéennes qui sont extrêmement prolifiques pour la flore et la faune. Quelques cols de la Haute-Provence pimenteront certaines de vos sorties. Le barrage de Gréoux, au lac d'Esparron, ajoutera une touche bleue intense à des paysages sublimes.

BCN
BPF FORCALQUIER.

Prix par pers. comprenant : 7 jours, 6 nuits, l'hébergement sur la base d'une chambre double, pot d'accueil, six dîners sous forme de buffet avec vin et eau en carafe, cinq pique-niques, les animations en journées et soirées, piscine et spa, local à vélo, la taxe de séjour.

Ne comprend pas : les dépenses à caractère personnel.

Acompte : 180 € à l'ordre du CoDep 13.

Supp. chambre individuelle : 180 €

Nombre de places : mini 20 / maxi 30. Non pédalants acceptés.



83 À 116 KM/JOUR



1 000 À 1 800 M/JOUR



CIRCUIT EN BOUCLE



VALLONNÉ
& MONTAGNEUX



HÔTEL ***

ORGANISATEUR

Comité départemental des
Bouches-du-Rhône

INSCRIPTIONS

Bruno Confais
07 67 14 70 25
brunoconfais2@gmail.com



Au départ de Bayonne // Pyrénées-Atlantiques (64)

SUR LA ROUTE DE COMPOSTELLE



POINTS FORTS

- > L'itinéraire mythique et cosmopolite.
- > Les principales étapes du Camino Francés.
- > Découvertes culturelles et architecturales.

17 AU 28 MAI

Vous emprunterez la route de Compostelle pour franchir les Pyrénées par le col de Roncevaux. De la Navarre à la Galice, vous découvrirez les villes de Pampelune, Burgos, Léon, Astorga et leurs belles cathédrales. Tout le long de ce circuit vous pourrez faire tamponner votre crédenciale (carnet du pèlerin). À l'arrivée, une journée sera consacrée à Santiago et une visite de la ville vous sera proposée.

Ce séjour nécessite un bon entraînement.



ORGANISATEUR

Commission Tourisme
Joseph Poirier
06 52 09 04 43
poirierjoseph37@gmail.com

INSCRIPTIONS

Patricia Leroux
01 56 20 88 87
pat.leroux@ffvelo.fr

AVANT LE 31/03/2024

Prix par pers. comprenant (susceptible d'actualisation) : 12 jours, 11 nuits, l'hébergement sur la base d'une chambre double, pension complète, pique-niques les midis ou restaurant, la visite d'une cathédrale et de Compostelle, véhicule d'assistance. Retour en bus de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Ne comprend pas : le repas de la journée libre à Compostelle, le repas du retour (arrivé dans une station sur autoroute), les dépenses à caractère personnel.

Accomp : 400 € à l'ordre de la Fédération française de cyclotourisme.

Supp. chambre individuelle : 260 € sous réserve de disponibilité.

Nombre de places : mini 25 / maxi 30.



DU MONT VENTOUX AU LUBERON



565 €

POINTS FORTS

- > Des sites naturels époustouflants.
- > Des hébergements de qualité.
- > La gastronomie typique.



80 À 120 KM/JOUR



600 À 1 800 M/JOUR



CIRCUIT EN BOUCLE



MONTAGNEUX



VILLAGE VACANCES

18 AU 25 MAI / 14 AU 21 SEPTEMBRE

Laissez-vous guider dans cette nouvelle édition autour de Bédoin où vous pourrez découvrir les gorges de la Nesque et du Toulourenc, les villages du Luberon, Gorde, Roussillon et Bonnieux. La montagne ne sera pas absente avec les cols de la Chaîne, des Aires, Propiac, plateau d'Albion et éventuellement le mont Ventoux si les conditions météo le permettent. Vous traverserez les vignobles Côtes-du-Rhône de Vacqueyras, Gigondas, Beaumes-de-Venise, Rasteau, Cairanne Seguret et Sablet.



GORDES, ROUSSILLON, PERNES-LES-FONTAINES, MONT VENTOUX.

Prix par pers. comprenant : 8 jours, 7 nuits, l'hébergement sur la base d'une chambre double au village vacances « Les Florans », la pension complète avec boissons, les animations en soirée, la taxe de séjour, l'encadrement.

Ne comprend pas : les consommations personnelles, l'acheminement jusqu'au site.

Acompte : 200 € à l'ordre du CoDep 84.

Supp. chambre individuelle : 170 € sous réserve de disponibilité.

Nombre de places : mini 20 / maxi 30. Non pédalants acceptés.



ORGANISATEUR

Comité départemental
du Vaucluse

INSCRIPTIONS

Claude Boeri
06 22 26 05 52
claude.boeri@orange.fr



Vaison-la-Romaine // Vaucluse (84)

DU VENTOUX AUX MONTS DU VAUCLUSE



580 €



18 AU 25 MAI

Partez sur les routes du Vaucluse et de la Drôme provençale guidé par des encadrants locaux. Les circuits vous mèneront autour du mont Ventoux par les gorges de la Nesque, la vallée du Toulourenc et la vallée de l'Ouvèze. Les plus courageux pourront gravir par Bédoin, Malaucène ou Sault, le mont Ventoux. Vous serez hébergé à Vaison-la-Romaine à vingt kilomètres de ce site mythique. Les parcours sur la région demandent un entraînement conséquent en raison du dénivelé.



VAISON-LA-ROMAINE, MONT VENTOUX.

ORGANISATEUR

ASPTT Carpentras cyclo

INSCRIPTIONS

Didier Faucheur

06 23 27 31 34

didier.faucheur@orange.fr

Prix par pers. comprenant : 8 jours, 7 nuits, l'hébergement sur la base d'une chambre double, pension complète avec boissons. **Ne comprend pas :** la taxe de séjour à payer sur place.

Acompte : 150 € à l'ordre de ASPTT Carpentras cyclo.

Supp. chambre individuelle : 170 € sous réserve de disponibilité.

Nombre de places : mini 20 / maxi 40. Non pédalants acceptés.

POINTS FORTS

- > La montée du mont Ventoux.
- > La Nesque : canyon grandiose et sauvage.
- > Les gorges de Toulourenc et ses eaux limpides.



90 À 130 KM/JOUR



1 200 À 2 300 M/JOUR



CIRCUIT EN BOUCLE



VALLONNÉ
& MONTAGNEUX



VILLAGE VACANCES



Au départ de Chinon // Indre-et-Loire (37)

DE CHINON À LA SOURCE DE LA VIENNE

POINTS FORTS

- > Les circuits au cœur d'une nature sauvage.
- > La découverte de la vallée de la Creuse.
- > La gastronomie locale.



985 €

02 AU 09 JUIN

Venez profiter d'un séjour itinérant durant lequel vous suivrez la Vienne, longue de 372 km, au plus près de ses rives et découvrirez ainsi la très grande diversité de paysages que cette rivière traverse entre la Corrèze, où elle prend sa source, et l'Indre-et-Loire, où elle se jette dans la Loire. À partir de Limoges, les pentes du Limousin vous rappelleront pourquoi Raymond Poulidor était un bon grimpeur... Arrivés sur le plateau des Mille-vaches, plateau granitique culminant à 978 m d'altitude aux nombreuses sources, vous prendrez conscience de l'importance hydrique de ce lieu surnommé « le château d'eau de la France ».



90 À 110 KM/JOUR



400 À 1700 M/JOUR



CIRCUIT ITINÉRANT



VALLONNÉ
& MONTAGNEUX



HÔTELS ***



Vélo de route type course à assistance électrique accepté.



CHINON, CANDÈS-SAINT-MARTIN, CHASSENON, ST-GERMAIN-DE-CONFOLÈNS, ST-LÉONARD-DE-NOBLAT.

Prix par pers. comprenant : 8 jours, 7 nuits, l'hébergement en chambre double, pension complète du 02 midi au 09 juin midi. **Ne comprend pas** : les dépenses à caractère personnel.
Acompte : 400 € à l'ordre du CoDep 37.
Nombre de places : mini 20 / maxi 25.



ORGANISATEUR

Comité départemental
Indre-et-Loire

INSCRIPTIONS

Jean-Claude Fédérak
06 72 69 90 47
departement37-tourisme
@ffvelo.fr



Wasselonne // Bas-Rhin (67)

RANDONNÉE EN ALSACE



590 €

02 AU 09 JUIN

Ville historique de charme, avec ses belles maisons à colombages et ses ruelles, Wasselonne sera le point de départ idéal pour découvrir les perles du piémont alsacien. Vous découvrirez l'utilisation qui a été faite à travers les époques du canal de la Bruche ainsi que l'histoire de l'Eurométropole strasbourgeoise. En quelques jours vous explorerez, le vignoble alsacien, ses caves à vin et visiterez ses plus beaux villages. Vous gravirez les pentes jusqu'au mont Sainte-Odile qui culmine à 767 mètres et vous offre de splendides panoramas sur la plaine d'Alsace. Le massif vosgien vous tendra les bras et vous dévoilera quelques-uns de ses secrets.

Possibilité de sorties VTT ou Gravel en complément sur certains jours.



LE MONT SAINTE-ODILE, CHÂTEAU DU HAUT-BARR, STRASBOURG.

Prix par pers. comprenant : 8 jours, 7 nuits, comprenant : l'hébergement en chambre double, pension complète avec pique-niques le midi sous ainsi de buffet préparé par notre équipe, les visites mentionnées au programme, l'encadrement. **Ne comprend pas :** les boissons.

Acompte : 190 € à l'ordre de Cyclo Club de Wasselonne.

Nombre de places : mini 20 / maxi 50. Non pédalants acceptés.

POINTS FORTS

- > Des circuits tranquilles et variés.
- > Une vue sublime sur les coteaux.
- > La Route des vins, les châteaux de Wangenbourg et du Haut-Barr.



90 KM/JOUR



900 M/JOUR



CIRCUIT EN BOUCLE



VALLONNÉ



HÔTEL **

ORGANISATEUR

Cyclo club de Wasselonne

INSCRIPTIONS

Gilbert Boch
06 49 54 48 55
gilbert.boch@orange.fr





Au départ de Nevers // Nièvre (58)

LA LOIRE À VÉLO



1090 €

POINTS FORTS

- > Un circuit accessible à tous.
- > La visite de villages troglodytes.
- > De nombreux paysages sauvages.



85 À 120 KM/JOUR



200 À 450 M/JOUR



CIRCUIT ITINÉRANT



PLAT
& VALLONNÉ



HÔTELS **/**

13 AU 21 JUIN

De Nevers à Saint-Brévin, la Loire, inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco, vous invitera à découvrir ses richesses patrimoniales et naturelles ainsi que ses nombreux châteaux et ses vignobles prestigieux tels que Sancerre, Touraine, Saumurois... Vous flirterez, à votre rythme, avec la Loire, ses rives et ses campagnes paisibles en empruntant une partie de l'EuroVelo 6.



CHAMPTOCEAUX, ST-FORENT-LE-VIEL, CANDES-ST-MARTIN,
BEAUGENCY, ST-BENOÎT-SUR-LOIRE, BRIARE, SANCERRE

Prix par pers. comprenant (susceptible d'actualisation) : 9 jours, 8 nuits, l'hébergement sur la base d'une chambre double, pension complète, pique-niques les midis, véhicule d'assistance. Retour en bus de Saint-Brévin à Nevers.

Ne comprend pas : les dépenses à caractère personnel.

Acompte : 290 € à l'ordre de la Fédération française de cyclotourisme.

Supp. chambre individuelle : 290 €

Nombre de places : mini 22 / maxi 26.



ORGANISATEUR

Commission Tourisme
Michel Sebire
06 07 05 74 30
sebiremichel@gmail.com

INSCRIPTIONS

Patricia Leroux
01 56 20 88 87
pat.leroux@ffvelo.fr

AVANT LE 30/04/2024



Au départ de Mours // Cantal (15)

TOUR DU CANTAL



790 €



15 AU 22 JUIN

À travers l'un des plus beaux départements du Cantal, le plus grand volcan d'Europe, ce séjour vous fera parcourir les terrains d'entraînement de Romain Bardet, circuits tracés avec l'aide du coureur. Vous pédalerez loin des tumultes de la circulation automobile par de petites routes tranquilles le long de vallées verdoyantes, lacs, forêts et prairies. Vous découvrirez des villages auvergnats accueillants, de nombreux petits cols à escalader, sans oublier la cuisine traditionnelle de la région. L'usage des petits braquets est vivement recommandé.



APCHON, MURAT, SALERS, THIÉZAC.

Prix par pers. comprenant : 8 jours, 7 nuits, l'hébergement en chambre double, la pension complète, les boissons aux repas, la taxe de séjour, l'encadrement.

Ne comprend pas : l'acheminement jusqu'à Mours, les boissons en dehors des repas.

Acompte : 280 € à l'ordre du CoDep 15. **Supp. chambre individuelle :** 200 €

Nombre de places : mini 20 / maxi 30.

ORGANISATEUR

Comité départemental
du Cantal

INSCRIPTIONS

Jean-Marc Warlier

06 47 60 39 35

jean-marc.warlier@orange.fr

POINTS FORTS

- > Un territoire taillé pour les cyclotouristes.
- > Salers cité médiévale, viaduc de Garabit.
- > Une nature préservée et unique.



70 À 120 KM/JOUR



1 500 À 2 000 M/JOUR



CIRCUIT ITINÉRANT



VALLONNÉ
& MONTAGNEUX



HÔTELS/CHALETs/
GÎTES



LA ROUTE DES VINS ET LES COLS D'ALSACE



770 €

POINTS FORTS

- > L'hébergement charmant.
- > Les multiples paysages incontournables.
- > L'incursion allemande.



15 AU 22 JUIN

Découvrez ces petits villages fleuris nichés dans les vignes et forêts : Berghheim, Ribeauvillé, Sultzmat... et Colmar au riche patrimoine architectural, ses canaux et ses maisons du Moyen Âge. Vous roulez sur la route des crêtes par le col de la Schlucht aux panoramas d'exception. Vous grimpez les cols de la moyenne montagne vosgienne à la rencontre de lacs et de massifs.

BCN
BPF RIQUEWIHR, COLMAR, LE LAC BLANC.

Prix par pers. comprenant : 8 jours, 7 nuits, l'hébergement sur la base d'une chambre double, la pension complète avec repas du soir servi sous formes de quatre plats, vin, panier-repas pour les jours de sortie, draps et linge de toilette, local sécurisé pour les vélos, l'encadrement.

Ne comprend pas : les boissons hors repas.

Acompte : 300 € à l'ordre du CoReg PACA.

Supp. chambre individuelle : 133 €

Nombre de places : mini 25 / maxi 35. Non pédalants acceptés.



70 À 120 KM/JOUR



790 À 1 500 M/JOUR



CIRCUIT EN BOUCLE



MONTAGNEUX



HÔTEL ****

ORGANISATEUR

Comité régional
Provence-Alpes-Côte d'Azur

INSCRIPTIONS

Gilles Guignard
06 72 77 55 25
sud-tourisme@ffvelo.fr



Au départ de Sarcey // Rhône (69)

10^e RAID VTT



600 €

POINTS FORTS

- > La variété des parcours.
- > Traversée des vignes du Beaujolais.
- > Des vues panoramiques magnifiques.

15 AU 21 JUIN

C'est au départ de Sarcey, dans le « Beaujolais des Pierres Dorées », avec la traversée des villages typiques de Oingt et Theizé puis le passage à Vaux-en-Beaujolais et son emblématique cave Clochemerle. La montée au mont Brouilly vous offrira une vue panoramique sur les vignes alentour, puis la découverte des villages des crus du Beaujolais jusqu'à Juliéna. Le parcours basculera ensuite sur le « Beaujolais Vert » avec la montée au mont Saint-Rigaud, point culminant du département, puis rejoindra le lac des sapins à Cublize, en suivant le GR7 qui chemine le long des crêtes du Beaujolais. IncurSION dans le département voisin, la Loire, avant de reprendre le GR7 pour une escapade dans les monts de Tarare jusqu'à la tour Matagrín et le mont Popey où un dernier panorama sur l'ouest lyonnais vous sera offert avant l'arrivée.



COL DES SAUVAGES, OINGT, VAUX-EN-BEAUJOLAIS.

Prix par pers. comprenant : 7 jours, 6 nuits, l'hébergement en chambre double ou dortoir, la pension complète, la taxe de séjour. **Ne comprend pas :** l'acheminement jusqu'au site, les boissons personnelles. **Acompte :** 300 € à l'ordre du CoReg Auvergne Rhône-Alpes.

Nombre de places : mini 25 / maxi 28.



50 À 60 KM/JOUR



1 500 À 1 600 M/JOUR



CIRCUIT ITINÉRANT



VALLONNÉ
& MONTAGNEUX



HÉBERGEMENT
COLLECTIF/HÔTEL



ORGANISATEUR

Comité régional
Auvergne Rhône-Alpes

INSCRIPTIONS

Emmanuel Boudry
06 29 46 30 15
emmanuelboudry@neuffr



Au départ de Cherbourg-en-Cotentin // Manche (50)

NORD COTENTIN TOUR VTT



600 €

POINTS FORTS

- > Des parcours le long de la mer.
- > La diversité des sentiers.
- > L'encadrement.



60 À 80 KM/JOUR



750 À 1 250 M/JOUR



CIRCUIT ITINÉRANT



VALLONNÉ



CENTRE D'HÉBERGEMENT/
HÔTEL/AUBERGE DE J.

16 AU 22 JUIN

Roulez sur des sites remarquables, entre terre et mer, à l'abri des vallons, en bord de plage, à travers hameaux et villages, le Cotentin propose de magnifiques chemins et sentiers qui en font une région propice à la pratique du VTT. Ses paysages sauvages et spectaculaires, son riche patrimoine architectural et ses couleurs éclatantes sont la promesse d'un séjour inoubliable en pleine nature. Ce circuit itinérant en cinq étapes vous permettra de découvrir les richesses naturelles du Cotentin ainsi que les sites incontournables de la région tel que Barfleur, classé parmi les « Plus beaux villages de France[®] », le phare de Gatteville, le manoir du Tourp à Omonville-la-Rogue ou la station de sauvetage de Goury... tout en vous offrant des chemins ludiques parfois techniques qui sauront vous satisfaire.



AUDERVILLE.

Prix par pers. comprenant : 7 jours, 6 nuits, l'hébergement en chambre double, triple ou en dortoir, la pension complète avec pique-niques les midis, le transport des bagages, les visites mentionnées au programme.

Ne comprend pas : l'acheminement jusqu'au site.

Acapte : 350 € à l'ordre du CoDep 50. **Nombre de places :** mini 12 / maxi 18.



ORGANISATEUR

Comité départemental
de la Manche

INSCRIPTIONS

François Girardet

06 66 55 63 13

fspac.girardet@orange.fr



Au départ d'Allanche // Cantal (15)

LE PARC DES VOLCANS D'Auvergne



555 €

POINTS FORTS

- > Un circuit au cœur des volcans d'Auvergne.
- > Une connexion avec la nature.
- > Un esprit tranquille.



22 AU 29 JUIN

À travers l'un des plus beaux départements cyclotouristes de France, entre Sancy et Puy Mary, dans le Parc naturel régional des volcans d'Auvergne, vous pédalerez loin de la circulation, par des petites routes tranquilles le long des vallées verdoyantes. Vous découvrirez des villages auvergnats accueillants, de nombreux petits cols à escalader, sans oublier la cuisine traditionnelle auvergnate. Les petits braquets sont recommandés.

BCN **BPF** APCHON, SALERS, THIÉZAC, MURAT.

ORGANISATEUR

Cyclo jussacois
et randonnées

INSCRIPTIONS

Didier Carteau
06 80 83 54 38
didier.carteau@orange.fr

Prix par pers. comprenant : 8 jours, 7 nuits, l'hébergement en chambre double, la demi-pension, les boissons aux repas, l'encadrement.

Ne comprend pas : l'acheminement jusqu'au gîte, les boissons en dehors des repas, le repas du midi.

Acompte : 250 € à l'ordre du Cyclo jussacois et randonnées.

Nombre de places : mini 15 / maxi 25.



70 À 100 KM/JOUR



1 000 À 1 500 M/JOUR



CIRCUIT ITINÉRANT



MONTAGNEUX



GÎTES



📍 Au départ d'Obernai // Bas-Rhin (67)

VIGNOBLE D'ALSACE ET COLS VOSGIENS



650 €

24 AU 30 JUIN

Un condensé de beautés et de plaisirs ! Avec ses châteaux médiévaux, les jolis villages colorés et le massif des Vosges qui surplombe les vignes, la région du vignoble d'Alsace est une véritable bénédiction pour les cyclotouristes. Vous découvrirez la fameuse « Route des vins » et les petits villages qui jalonnent le vignoble : Barr, Mittelbergheim, Riquewihr, Ribeauvillé ou bien Eguisheim et Kaysersberg, élus « Village préféré des Français » ! Vous pourrez aussi escalader les plus beaux cols de la région. Et après le vélo, vous visiterez Colmar et son centre historique et vous ne manquerez pas la petite dégustation des vins d'Alsace.

BCN BPF RIQUEWIHR, COLMAR, CHÂTEAU DU HAUT-BARR, CHÂTEAU DU HAUT-KOENIGSBOURG.

Prix par pers. comprenant : 7 jours, 6 nuits, l'hébergement sur la base d'une chambre double, la pension complète (light lunch ou pique-nique pour le déjeuner) du dîner du premier jour au petit-déjeuner du dernier jour.

Ne comprend pas : la taxe de séjour, les boissons, le transport.

Acompte : 200 € à l'ordre Fédération française de cyclotourisme.

Supp. chambre individuelle : 240 €

Nombre de places : mini 20 / maxi 30. Non pédalants acceptés.



POINTS FORTS

- > Les « Plus beaux villages de France ».
- > Les routes paisibles à travers les vignobles.
- > Les richesses culturelles et gastronomiques.



75 À 130 KM/JOUR



800 À 1 700 M/JOUR



CIRCUIT EN BOUCLE
SUR DEUX SITES



VALLONNÉ



HÔTELS ***

ORGANISATEUR

Commission Tourisme

INSCRIPTIONS

Cyclo club de Colmar

Alain Lamy

06 34 10 83 02

sejours@cyclocolmar.fr



Argentan // Corrèze (19)

25

DÉCOUVERTE DE LA CORRÈZE



650 €

POINTS FORTS

- > La gastronomie.
- > L'aspect touristique.
- > L'ambiance amicale.



29 JUIN AU 06 JUILLET

Découvrez le charme de cette région avec ses sites remarquables : ses barrages et ses gorges profondes, le viaduc des Rochers Noirs, les « pans » de Travassac d'où l'on extrait encore des ardoises. Vous serez conquis par son patrimoine bâti, ses plus beaux villages classés tels que Collonges-la-Rouge, Curemonte village médiéval aux trois châteaux, Turenne et sa tour César, fief des vicomtes, l'abbaye cistercienne d'Aubazine... Lové au bord de la Dordogne, Argentan a su garder son visage d'autrefois et ses quais et ses maisons au bord de l'eau évoquent l'ancien port fluvial d'où partaient les « gabares » chargées de bois, de cuir et d'huile de noix.

 ARGENTAT, COLLONGES-LA-ROUGE.

Prix par pers. comprenant : 8 jours, 7 nuits, l'hébergement en chambre double, la demi-pension avec boissons aux repas, piscine, wifi. **Ne comprend pas :** l'acheminement jusqu'à l'hôtel.

Acompte : 200 € à l'ordre du VTT Aventure.

Nombre de places : mini 36 / maxi 44. Non pédalants acceptés.

*Crédits-photos - Grande photo © OTVD-CC-BY-Cyril-Novello-Lot-Tourisme
Petite photo © OTVD-CC-BY-NC-Romann-Ramshorn-Vallee-de-la-Dordogne*

ORGANISATEUR

VTT Aventure

INSCRIPTIONS

Jean-Louis Vennat

06 77 23 69 58

vennat.jeanlouis@gmail.com



70 À 100 KM/JOUR



500 À 1 400 M/JOUR



CIRCUIT EN BOUCLE



VALLONNÉ



HÔTEL ***



LA VALLÉE DE L'UBAYE

POINTS FORTS

- > Les cols d'Allos et de la Cayolle.
- > Les vues et les paysages exceptionnels.
- > Le climat ensoleillé.



700 €

24 AU 31 AOÛT

Venez apprécier la beauté de la région située entre les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence, dans un village vacances de grand standing. Vous roulez sur des circuits bien élaborés qui passeront par le col de Pontis, d'où vous aurez une vue panoramique du lac de Serre-Ponçon. Lors des randonnées proches de Sauze-du-Lac, les « Demoiselles coiffées », colonnes calcaires qui se dressent vers le ciel, sauront vous émerveiller sans oublier l'abbaye Notre-Dame de Boscodon du XII^e siècle située à proximité de Crots.

Les sorties se dérouleront durant la journée (mercredi après-midi libre).



ABBAYE DE BOSCODON, COL D'ALLOS, COL DE LA CAYOLLE.

Prix par pers. comprenant : 8 jours, 7 nuits, l'hébergement sur la base d'une chambre double au village vacances Lou Riouclar, pension complète avec café et vin lors des repas (sous forme de buffet), panier-repas sur les parcours, draps et linge de toilette, piscine couverte et chauffée, tennis, espace de remise en forme, salle de musculation, sauna, hammam, spa, local sécurisé pour les vélos, parking gratuit, véhicule d'assistance. **Ne comprend pas :** les boissons hors repas.

Acompte : 250 € à l'ordre du CoReg PACA.

Supp. chambre individuelle : 119 € **Option massage :** 30 €/la demi-heure.

Nombre de places : mini 20 / maxi 35. Non pédalants acceptés.



90 À 110 KM/JOUR



800 À 2 300 M/JOUR



CIRCUIT EN BOUCLE



MONTAGNEUX



VILLAGE VACANCES

ORGANISATEUR

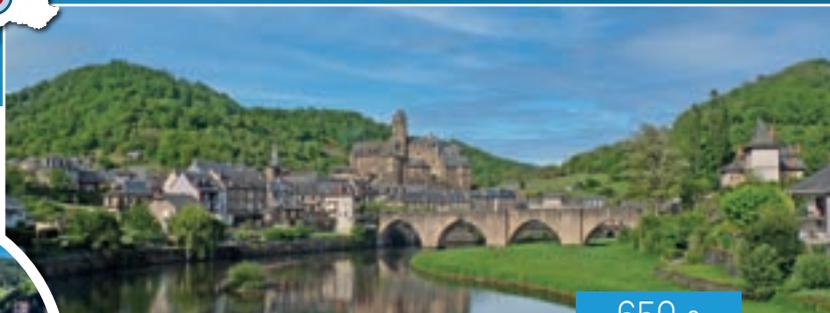
Comité régional
Provences-Alpes
Côte d'Azur

INSCRIPTIONS

Gilles Guignard
06 72 77 55 25
sud-tourisme@ffvelo.fr

Maur's // Cantal (15)

ENTRE CANTAL, LOT ET AVEYRON



650 €

POÏNTS FORTS

- > Des paysages majestueux.
- > Des itinéraires diversifiés.
- > La découverte d'une cuisine traditionnelle.



31 AOÛT AU 07 SEPTEMBRE

Au sud du département de Cantal, à la limite du Lot et de l'Aveyron, nous ne vous proposons pas moins de six itinéraires sur trois départements. Au programme : Marcoles, Salers, Entraygues-sur-Truyère, Conques, Rocamadour et Padirac. Vous emprunterez principalement des petites routes tranquilles, dans une nature préservée entre montagnes, lacs, forêts et vallées. Les passionnés de photographie seront tout particulièrement charmés par la beauté de ses paysages.



APCHON, SALERS, THIÉZAC, CONQUES, ROCAMADOUR, PADIRAC.

ORGANISATEUR

Cyclo jussacois
et randonnées

INSCRIPTIONS

Didier Carteau
06 80 83 54 38
didier.carteau@orange.fr

Prix par pers. comprenant : 8 jours, 7 nuits, l'hébergement en chambre double, la pension complète, les boissons aux repas, l'encadrement.

Ne comprend pas : l'acheminement jusqu'à Maur's, les boissons en dehors des repas.

Acompte : 300 € à l'ordre du Cyclo jussacois et randonnées.

Nombre de places : mini 20 / maxi 40.



70 À 100 KM/JOUR



1 000 À 1 500 M/JOUR



CIRCUIT EN BOUCLE



MONTAGNEUX

HÔTELS/CHALETS/
GÎTES



📍 Saint-Cyr // Vienne (86)

AU PAYS DU FUTUROSCOPE

POINTS FORTS

- > Des lieux insolites.
- > Découvertes touristiques.
- > La gastronomie.



485 €

01 AU 07 SEPTEMBRE

Le village vacances est situé en bordure d'un petit lac abritant une réserve ornithologique. Vous découvrirez quelques-unes des richesses du patrimoine de la région telles que l'abbaye de Saint-Savin, ou le village d'Angles-sur-l'Anglin classé parmi les « Plus beaux villages de France[®] », les vieux quartiers de Poitiers... La journée du mercredi sera consacrée au joyau de la technologie : le Futuroscope. Chaque midi vous savourerez votre repas dans un petit restaurant local. Et comme toujours, un accueil chaleureux et une ambiance conviviale vous sont promis.

De nouveaux parcours seront proposés aux habitués de ce séjour.



70 À 110 KM/JOUR



200 À 800 M/JOUR



CIRCUIT EN BOUCLE



VALLONNÉ



VILLAGE VACANCES



ANGLES-SUR-L'ANGLIN, SAINT-BENOÎT.

Prix par pers. comprenant : 7 jours, 6 nuits, l'hébergement sur la base d'une chambre double, linge de toilette, demi-pension, vin inclus, quatre repas du midi au restaurant, la journée au Futuroscope, l'encadrement par deux moniteurs, accès aux équipements de loisirs du village vacances.

Ne comprend pas : le repas du midi au Futuroscope.

Important : les personnes ne souhaitant pas faire la journée au Futuroscope se verront proposer une visite guidée de la ville de Poitiers mais devront le signaler lors de leur inscription.

Acompte : 150 € à l'ordre du Cyclotourisme Poitiers-Couronneries Buxerolles.

Nombre de places : mini 12 / maxi 30. Non pédalants acceptés.



ORGANISATEUR

Cyclotourisme
Poitiers-Couronneries
Buxerolles

INSCRIPTIONS

Patrick Barré
06 84 67 48 23
patrick-barre@wanadoo.fr



Au départ de Luynes // Indre-et-Loire (37)

LA TOURAINE NORD

29



580 €

POINTS FORTS

- > Un circuit pour les amateurs de BCN-BPF.
- > Découvertes culturelles.
- > Ambiance conviviale.



07 AU 13 SEPTEMBRE

Ce séjour se déroulera sur cinq étapes pour un total de 452 km et un dénivelé cumulé de 2 447 mètres. Il vous conduira aux confins de la Touraine du Nord, des Pays de la Loire, de la vallée du Loir de la Sologne et de la vallée de la Loire. Vous homologueriez la Randonnée permanente « Nord Touraine » en réalisant les six pointages prévus au programme. Des moments de partage seront prévus avec les membres du club Luynois qui vous réserveront le meilleur accueil. Chemin faisant, à travers de prestigieux vignobles, vous découvrirez des sites remarquables comme Langeais-Bourgueil, la cité chère à Jean Carmet, Montsoreau, Vendôme, Cheverny sans oublier Tours. Outre les six sites BCN-BPF, votre voyage s'agrémentera de nombreuses visites.



CANDES-SAINT-MARTIN, MONTREUIL-BELLAY, BAUGÉ, TRÔO, PONCÉ-SUR-LE-LOIR, CHAMBORD.

Prix par pers. comprenant : 7 jours, 6 nuits, l'hébergement en chambre double, la pension complète, le repas de clôture du dernier jour, les visites mentionnées au programme.

Ne comprend pas : les dépenses à caractère personnel.

Acompte : 190 € à l'ordre du CoDep 37.

Nombre de places : mini 20 / maxi 25.

ORGANISATEUR

Comité départemental
d'Indre-et-Loire

INSCRIPTIONS

Jean-François Froger
06 87 59 08 42
departement37-tresorerie
@ffvelo.fr



95 KM/JOUR



550 M/JOUR



CIRCUIT ITINÉRANT



PLAT



CENTRE DE VACANCES



LES BARONNIES ET LA DRÔME PROVENÇALE

POINTS FORTS

- > Le mont Ventoux en toile de fond.
- > Les paysages fabuleux.
- > Le véhicule d'assistance.



690 €



14 AU 21 SEPTEMBRE

Partez explorer à vélo le Parc naturel régional des Baronnies provençales, un véritable écrin de nature et de douceur dans lequel tous vos sens seront en éveil. Vous roulez sur les contreforts du mont Ventoux et dans la Drôme provençale en faisant le tour de la montagne de Bluye et de Lance. Cette excursion vous permettra de visiter ces belles vallées à l'ouest des Baronnies où serpentent Ouvèza, Eygues et Ennuye sans oublier les cols de moyenne montagne tels que Ey, la Croix rouge, Fontaube, Propiac. Et bien sûr le « Géant de Provence », le mont Ventoux sera de la partie.



MONT VENTOUX, MONTBRUN-LES-BAINS.



65 À 108 KM/JOUR



1 000 À 2 200 M/JOUR



CIRCUIT EN BOUCLE



MONTAGNEUX



RÉSIDENCE VACANCES

Prix par pers. comprenant : 8 jours, 7 nuits, l'hébergement sur la base d'une chambre double, drap et linge de toilette, pension complète avec un quart de vin et café, petit-déjeuner sous forme de buffet, panier-repas les midis avec de l'eau, apéritif de bienvenue, véhicule d'assistance.

Ne comprend pas : les boissons hors des repas.

Acompte : 200 € à l'ordre de Estérel club cycliste adréchois.

Supp. chambre individuelle : 105 €

Nombre de places : mini 20 / maxi 35. Non pédalants acceptés.

ORGANISATEUR

Estérel club
cycliste adréchois

INSCRIPTIONS

Gilles Guignard
06 72 77 55 25

contact@ecca-les-adrets.org



Naussac // Lozère (48)

SÉJOUR MULTI-ACTIVITÉS



560 €

POINTS FORTS

- > Entre lac et moyenne montagne.
- > Restauration soignée et adaptée aux sportifs.
- > Diversité des paysages.



21 AU 28 SEPTEMBRE

Venez découvrir cette région de moyenne montagne réputée notamment pour son lac de 1 050 ha, une véritable base nautique et sportive. Circuits route, VTT ou randonnées pédestres afin de partir explorer les environs sous toutes ses facettes : ses paysages changeants et divers, ses petits villages aux nombreuses richesses patrimoniales et naturelles... Le tout dans un écrin de verdure préservé. Un séjour idéal pour se ressourcer, se dépayser et prendre un grand bol d'air frais tout en pratiquant son activité sportive préférée !



MONISTROL-D'ALLIER, CHÂTEAUNEUF-DE-RANDON, LOUBARESSE, LAC-D'ISSARLÈS.

Prix par pers. comprenant : 8 jours, 7 nuits, l'hébergement en chambre double, pension complète, boissons aux repas, la taxe de séjour. **Ne comprend pas :** l'acheminement jusqu'au site, les boissons en dehors des repas.

Acompte : 250 € à l'ordre de la Fédération française de cyclotourisme.

Nombre de places : mini 25 / maxi 40. Non pédalants acceptés.

ORGANISATEUR
Commission Tourisme

INSCRIPTIONS
Comité régional
Auvergne-Rhône-Alpes
Danielle Guillemot
06 89 33 36 62
auvergnerhonealpes-
tourismesejours@ffvelo.fr



30 À 150 KM/JOUR



250 À 1 850 M/JOUR



CIRCUIT EN BOUCLE



VALLONNÉ



HÔTEL/GÎTE



📍 Au départ de Nans-les-Pins // Var (83)

LE TOUR DU VAR



600 €

POINTS FORTS

- > Le vaste massif de la Sainte-Baume.
- > Moustiers-Sainte-Marie.
- > L'Estérel et la corniche d'Or.



90 À 140 KM/JOUR



400 À 800 M/JOUR



CIRCUIT ITINÉRANT



VALLONNÉ



HÔTELS **/**

30 SEPTEMBRE AU 05 OCTOBRE

Le tour du Var débutera par une boucle dans le massif de la Sainte-Baume avec les cols de l'Ange et d'Espigoulier. Vous continuerez par Trets, Rians, Gréoux-les-Bains afin de rejoindre Moustiers-Sainte-Marie, les rives du lac de Sainte-Croix et les gorges du Verdon. Vous enchaînez par le col de la Bigue afin de découvrir les villages perchés de Tourtour, Ampus, Bargemon, Seillans, pour atteindre Callian. Après un passage sur le lac de Saint-Cassien c'est le massif de l'Estérel et la corniche d'Or qui s'offriront à vos yeux. Vous ne manquerez pas non plus Saint-Tropez, la route des Crêtes jusqu'à Collobrières pour aborder la dernière rampe jusqu'à votre base de départ.



COLLOBRIÈRES, MOUSTIERS-SAINTE-MARIE, SAINTE-BEAUME,
LA GARDE-FREINET.

Prix par pers. comprenant : 6 jours, 5 nuits, l'hébergement en chambre double, pension complète, véhicule d'assistance, l'encadrement. **Ne comprend pas :** les boissons hors repas..

Acompte : 250 € à l'ordre du CoDep 83.

Nombre de places : mini 20 / maxi 35. Non pédalants acceptés.



ORGANISATEUR

Comité départemental
du Var

INSCRIPTIONS

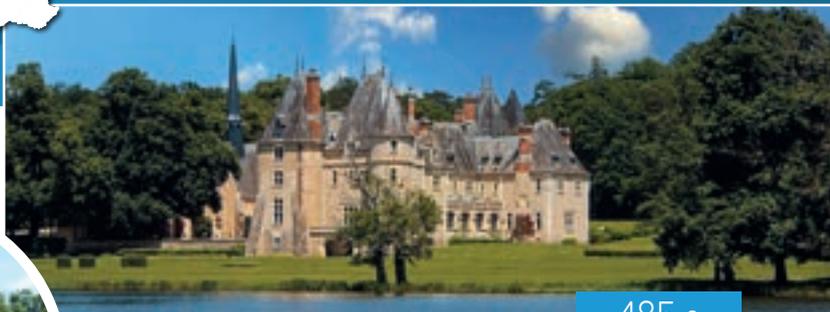
Gilles Guignard
06 72 77 55 25
sud-tourisme@ffvelo.fr



Aubigny-sur-Nère // Cher (18)

AUBIGNY L'ÉCOSSAISE

33



485 €

POINTS FORTS

- > Découvertes touristiques.
- > Des circuits à la portée de tous.
- > Une ambiance amicale.



12 AU 19 OCTOBRE

Un rendez-vous enchanteur à la découverte de la Sologne où vous dénicherez, à la croisée des routes, des châteaux superbes, des villages typiques, comme Souvigny-en-Sologne cher à Eugène Labiche, où la Maison du braconnage renvoie à Maurice Genevoix et à Raboliot. Vous pousserez jusqu'à la Loire dont les rives s'ornent de rendez-vous historiques : oratoire carolingien de Germigny-des-Prés, abbatale de Saint-Benoît-sur-Loire, pont-canal de Briare... Une incursion dans le Berry s'imposera avec l'exceptionnelle cathédrale Saint-Étienne, inscrite au patrimoine de l'Unesco. Sans oublier une visite en Pays de Sancerre où le vignoble couvre de jolis vallonnements. Quelques départs décalés en voiture pourront vous être proposés pour mieux découvrir la région.



BRIARE, SANCERRE, SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE, MEHUN-SUR-YÈVRE, SOUVIGNY-EN-SOLOGNE.

Prix par pers. comprenant : 8 jours, 7 nuits, l'hébergement en chambre double, pension complète, pique-niques les midis, visites mentionnées au programme, véhicule d'accompagnement.

Ne comprend pas : les dépenses à caractère personnel.

Acompte : 130 € à l'ordre de Saint-Avertin Sports cyclotourisme.

Nombre de places : mini 25 / maxi 40.

ORGANISATEUR

Saint-Avertin
Sports cyclotourisme

INSCRIPTIONS

Joseph Poirier
06 52 09 04 43
sas.cyclotourisme@gmail.com



60 À 120 KM/JOUR



300 À 700 M/JOUR



CIRCUIT EN BOUCLE



PLAT
& VALLONNÉ



CENTRE
D'HÉBERGEMENT

LE GRAND TOUR DE CORSE



1295 €

POINTS FORTS

- > La diversité des paysages.
- > Un itinéraire d'exception.
- > Un terroir unique.



85 À 120 KM/JOUR



1 000 À 2 300 M/JOUR



CIRCUIT ITINÉRANT



MONTAGNEUX



HÔTELS **/**

12 AU 22 JUIN ⁽¹⁾ / 25 SEPT. AU 05 OCT. ⁽²⁾

Terre de contrastes, véritable montagne dans la mer, la Corse vous séduira par la splendeur de ses paysages sauvages et variés. Vous apprécierez les parcours Mare y Monti qui vous feront passer par les petites routes de la Corse profonde avec étapes, au départ d'Ajaccio, Propriano, Porto-Vecchio, Aullène, Corte, Piedicroce, Saint-Florent, le cap Corse, Algajola, Porto et retour sur Ajaccio. Petits braquets recommandés.



ZONZA, CORTE, PIEDICROCE, NONZA, PIANA.

Prix par pers. comprenant : 11 jours, 10 nuits, : l'hébergement en chambre double ou exceptionnellement en triple, pension complète et un jour en demi-pension à Algajola. Balisage des étapes, deux véhicules : ravitaillement et assistance-bagages, dîner typiquement Corse à Aullène, soirée avec des chanteurs corses à Piedicroce, deux barbecues le midi à Piedicroce et à Porto, pot de bienvenue et de clôture.

Ne comprend pas : la traversée maritime A/R, les boissons aux dîners. La visite en bateau à Porto [en option]. **Acompte :** 500 € (1) À l'ordre du CoReg Corse - (2) À l'ordre de la Fédération française de cyclotourisme.

Nombre de places : mini 20 / maxi 34. Non pédalants avec véhicules personnels acceptés.



ORGANISATEURS

Comité régional Corse(1)
Commission Tourisme(2)

INSCRIPTIONS

Bernard Direiz
06 80 03 63 99
bdireiz@orange.fr

SÉJOURS VÉLO AUVERGNE





📍 Aubusson-d'Auvergne // Puy-de-Dôme (63)

GPS ET CARTOGRAPHIE NUMÉRIQUE



500 €

POINTS FORTS

- > Le partenariat sérieux avec TwoNav.
- > La possibilité d'achat de GPS à tarif préférentiel.
- > L'espace bien-être : spa, sauna, hammam.



10 À 40 KM/JOUR



100 À 800 M/JOUR



CIRCUIT EN BOUCLE



MONTAGNEUX



DORTOIR, GÎTE, HÔTEL, CAMPING

18 AU 21 MARS / 30 SEPT. AU 03 OCT. / 08 AU 11 NOV.

Une formule sur quatre jours de formation pour découvrir, apprendre à votre rythme les multiples utilisations des outils de navigation TwoNav. Vous apprendrez à naviguer avec le GPS, transférer des parcours, utiliser le logiciel de cartographie « Land » pour visualiser vos sorties.

Chaque journée comprendra 4 à 7 heures de cours (dont la pratique sur le terrain). Vous profiterez de nombreux circuits route et VTT pour découvrir la région et mettre en application vos nouvelles connaissances sur une demi-journée.



AUBUSSON-D'AUVERGNE.

Prix par pers. comprenant : 4 jours, 3 nuits, l'hébergement en chambre premium de deux personnes, TV/WC, l'encadrement des stagiaires par un spécialiste, la mise à disposition de GPS pour les personnes non équipées ; l'ensemble des repas pour toutes les formules en pension complète (en formule « Randonneur »). **Ne comprend pas** : les taxes de séjour, les assurances, les cours pour les accompagnants, la location éventuelle de matériel (hors GPS).

Acompte : 25 % à l'ordre du Centre nature « Quatre vents ».

Nombre de places : mini 6 / maxi 8.

Autres tarifs : différentes formules possibles avec ou sans hébergement (camping, chambres éco, dortoirs, externes) sur demande.



QUATRE VENTS
CENTRE NATURE

ORGANISATEUR

Centre nature
« Quatre vents »
Aubusson-d'Auvergne (63)

INSCRIPTIONS

04 73 53 16 94
contact@4vents-auvergne.com



Aubusson-d'Auvergne // Puy-de-Dôme (63)
STAGE MÉCANIQUE & VÉLO

37



650 € ⁽¹⁾

660 € ⁽²⁾

08 AU 12 AVRIL ⁽¹⁾ - 19 AU 23 AOÛT ⁽²⁾ - 14 AU 18 OCT. ⁽¹⁾

Ce stage pour tout niveau vous rendra autonome pour la mécanique vélo de terrain et l'entretien courant de votre matériel. Vous apprendrez à démonter votre roue arrière et à réparer efficacement une crevaison, régler correctement votre transmission et approfondirez en démontant un moyeu, un pédalier ou une fourche pour un entretien parfait. Le dévissage des roues et l'hydraulique (freins, fourches et amortisseurs) seront aussi abordés. Une sortie de deux heures sera dédiée à la mécanique de terrain, celles des dépannages et des astuces pour pouvoir poursuivre ou rentrer.

Prix par pers. comprenant : 5 jours, 4 nuits, l'hébergement en chambre premium de deux personnes, TV/WC, l'encadrement des cours de mécanique vélo (sept demi-journées dont une sortie de 2 h en fin de stage pour aborder la mécanique de terrain), l'utilisation de l'outillage spécifique, l'ensemble des repas pour toutes les formules en pension complète.

Ne comprend pas : les taxes de séjour, les éventuelles visites, les assurances, la location éventuelle de matériel (GPS, vélo...).

Acompte : 25 % à l'ordre du Centre nature « Quatre vents ».

Nombre de places : mini 6 / maxi 10.

Autres tarifs : différentes formules possibles avec ou sans hébergement (camping, chambres éco, dortoirs, externes) sur demande.



**QUATRE
VENTS**
CENTRE NATURE

ORGANISATEUR

Centre nature
« Quatre vents »
Aubusson-d'Auvergne (63)

INSCRIPTIONS

04 73 53 16 94
contact@4vents-auvergne.com

POINTS FORTS

- > L'intervention du vélociste/éducateur sportif.
- > L'apprentissage de la mécanique de terrain.
- > Les circuits sur routes à faible circulation.



AUBUSSON-D'AUVERGNE.



CIRCUIT EN BOUCLE



MONTAGNEUX



DORTOIR, GÎTE, HÔTEL,
CAMPING



VTT AU CŒUR DU LIVRADOIS-FOREZ



635 € ⁽¹⁾

650 € ⁽²⁾

POINTS FORTS

- > Les circuits au cœur de la nature.
- > La variété des parcours.
- > L'espace bien-être : spa, sauna, hammam.

14 AU 19 AVRIL ⁽¹⁾ - 14 AU 19 JUIL. ⁽²⁾ - 25 AU 30 AOÛT ⁽²⁾

Le massif granitique du Livradois-Forez constitue un formidable terrain de jeu pour le VTT : votre moniteur vous emmènera découvrir les secrets de ce territoire sur des sentiers très variés, souvent boisés au cœur d'une nature préservée. Boucles à la demi-journée et circuits à la journée, découverte de sites naturels et de la ville de Thiers seront au programme.

Les vététistes en assistance électrique seront les bienvenus !



38 À 50 KM/JOUR



600 À 1200 M/JOUR



CIRCUIT EN BOUCLE



MONTAGNEUX



DORTOIR, GÎTE, HÔTEL,
CAMPING



Location de VTT à assistance électrique possible.*



AUBUSSON-D'AUVERGNE.

Prix par pers. comprenant : 6 jours, 5 nuits l'hébergement en chambre premium de deux personnes, TV/WC, l'accompagnement par un moniteur local, les déjeuners dans des restaurants et/ou auberges et/ou sous forme de paniers repas pour J2, J3, J4 et J5 ; l'ensemble des autres repas pour toutes les formules en pension complète. **Ne comprend pas** : les taxes de séjour, les éventuelles visites, les assurances, la location éventuelle de matériel (GPS, VTT à assistance électrique...).

Acompte : 25 % à l'ordre du Centre nature « Quatre vents ». **Nombre de places** : mini 8 / maxi 14. **Autres tarifs** : différentes formules possibles avec ou sans hébergement (camping, chambres éco, dortoirs, externes) sur demande.

* Type « Enduro » - Forfait 4 jours de 154 € à 192 €.



QUATRE
VENTS
CENTRE NATURE

ORGANISATEUR

Centre nature
« Quatre vents »
Aubusson-d'Auvergne (63)

INSCRIPTIONS

04 73 53 16 94
contact@4vents-auvergne.com



AU FIL DE L'EAU À VÉLO



595 €⁽¹⁾

610 €⁽²⁾

29 AVRIL AU 04 MAI⁽¹⁾
29 JUIL. AU 03 AOÛT⁽²⁾ 15 AU 20 SEPT.⁽²⁾

Des circuits le plus souvent ombragés le long de vallons aux ruisseaux magnifiques : parcourez les circuits en bordure de Dore, dans les vallées sauvages des torrents de la Credogne et de la Faye. Chaque jour, vous aurez le choix entre trois et quatre parcours de niveaux différents selon votre forme. Grâce au moniteur local vous découvrirez en toute sérénité quelques secrets du Parc naturel régional Livradois-Forez tout en roulant à votre rythme sur des routes aux pentes très accessibles.



Prix par pers. comprenant : 6 jours, 5 nuits, l'hébergement en chambre premium de deux personnes, TV/WC, la présence régulière d'un moniteur local (briefings, accompagnement sur les circuits priorisé sur le groupe le moins autonome), les déjeuners dans des restaurants et/ou auberges et/ou sous forme de paniers repas livrés sur les parcours pour J2, J3, J4 et J5 ; l'ensemble des autres repas pour toutes les formules en pension complète. **Ne comprend pas :** les taxes de séjour, les éventuelles visites, les assurances, la location éventuelle de matériel (GPS, vélo...).

Acompte : 25 % à l'ordre du Centre nature « Quatre vents ».

Nombre de places : mini 12 / maxi 20.

Autres tarifs : différentes formules possibles avec ou sans hébergement (camping, chambres éco, dortoirs, externes) sur demande.

POINTS FORTS

- > Chaque jour plusieurs distances proposées.
- > Les petites routes à faible circulation.
- > L'espace bien-être : spa, sauna, hammam.



75 À 110 KM/JOUR



780 À 2 000 M/JOUR



CIRCUIT EN BOUCLE



MONTAGNEUX



DORTOIR, GÎTE, HÔTEL,
CAMPING

**QUATRE
VENTS**
CENTRE NATURE

ORGANISATEUR

Centre nature
« Quatre vents »
Aubusson-d'Auvergne (63)

INSCRIPTIONS

04 73 53 16 94
contact@4vents-auvergne.com



Aubusson-d'Auvergne // Puy-de-Dôme (63)

LE VÉLO AU FÉMININ



600 €

POINTS FORTS

- > L'alternance de théorie et de pratique.
- > Les conseils pertinents.
- > Les échanges et partages d'expériences.



30 À 60 KM/JOUR



400 À 1300 M/JOUR



CIRCUIT EN BOUCLE



MONTAGNEUX



DORTOIR, GÎTE, HÔTEL,
CAMPING

15 AU 22 JUIN

Vous souhaitez démarrer une saison à vélo dans les meilleures conditions, gagner en autonomie et prendre confiance, parfaire votre technique à vélo et connaître votre machine, gérer vos efforts et envisager de nouvelles aventures. Ce séjour est pour vous mesdames !

Au programme : gestion de l'effort, préparation des sorties, des voyages itinérants, cartographie, orientation, mécanique de terrain...

Ce stage s'adresse avant tout à celles qui découvrent l'activité et/ou qui ont moins de cinq ans de licence mais aussi à toutes celles qui sont prêtes à partager leurs expériences vélo dans la bonne humeur !



AUBUSSON-D'AUVERGNE.

Prix par pers. comprenant : 8 jours, 7 nuits l'hébergement en chambre premium de deux personnes, TV/WC, l'encadrement sur le terrain ainsi que les interventions en salle, l'ensemble des repas pour toutes les formules en pension complète.

Ne comprend pas : les taxes de séjour, les éventuelles visites, les assurances, la location éventuelle de matériel (GPS, vélo...), les activités et/ou cours pour les accompagnants.

Acompte : 25 % à l'ordre du Centre nature « Quatre vents ».

Nombre de places : mini 12 / maxi 20.

Autres tarifs : différentes formules possibles avec ou sans hébergement (camping, chambres éco, dortoirs, externes) sur demande.



**QUATRE
VENTS**
CENTRE NATURE

ORGANISATEUR

Centre nature
« Quatre vents »
Aubusson-d'Auvergne (63)

INSCRIPTIONS

04 73 53 16 94
contact@4vents-auvergne.com



LES PLUS BEAUX SITES AUTOUR DU CENTRE



690 €



29 JUIN AU 05 JUILLET

La Fédération propose de découvrir la France à vélo en participant à ses deux brevets : Brevet de cyclotourisme national (BCN), Brevet des provinces françaises (BPF). L'idée est simple, il convient de visiter chaque département à travers six hauts lieux touristiques sélectionnés (liste sur veloenfrance.fr). Sans aucune limite de temps, cette activité vous garantit de visiter les plus beaux sites de France. Au cours de ce séjour votre accompagnateur vous proposera ceux situés aux alentours du Centre nature des « Quatre vents » : Puy-de-Dôme, Allier, Loire et Haute-Loire. La promesse de beaux parcours à travers plusieurs Parcs naturels régionaux !

 AUBUSSON-D'AUVERGNE.

Prix par pers. comprenant : 7 jours, 6 nuits, l'hébergement en chambre premium de deux personnes, TV/WC, l'accompagnement des cyclotouristes par un moniteur local, les déjeuners dans des restaurants et/ou auberges et/ou sous forme de paniers repas livrés sur les parcours pour J2, J3, J4, J5 et J6 ; l'ensemble des autres repas pour toutes les formules en pension complète.

Ne comprend pas : les taxes de séjour, les éventuelles visites, les assurances, la location éventuelle de matériel. **Acompte** : 25 % à l'ordre du Centre nature « Quatre vents ».

Nombre de places : mini 15 / maxi 25.

Autres tarifs : différentes formules possibles avec ou sans hébergement (camping, chambres éco, dortoirs, externes) sur demande.

POÏNTS FORTS

- > Les petites routes à faible circulation.
- > Les vallées très boisées et les vues panoramiques.
- > L'espace bien-être (spa, sauna, hammam).



100 À 130 KM/JOUR



1 000 À 2 200 M/JOUR



CIRCUIT EN BOUCLE



MONTAGNEUX



DORTOIR, GÎTE, HÔTEL, CAMPING


QUATRE
VENTS
CENTRE NATURE

ORGANISATEUR

Centre nature
« Quatre vents »
Aubusson-d'Auvergne (63)

INSCRIPTIONS

04 73 53 16 94
contact@4vents-auvergne.com



Aubusson-d'Auvergne // Puy-de-Dôme (63)

LES COLS AUTOUR DES " QUATRE VENTS "



680 €

POINTS FORTS

- > Trois à quatre parcours semi-ombragés proposés chaque jour.
- > Jusqu'à 32 cols en une semaine.
- > Vues panoramiques.



70 À 120 KM/JOUR



1 100 À 2 600 M/JOUR



CIRCUIT EN BOUCLE



MONTAGNEUX



DORTOIR, GÎTE, HÔTEL, CAMPING

11 AU 18 AOÛT

Ce séjour a pour objectif de glaner les plus beaux cols du Forez et du Livradois, situés entre 700 et 1 485 mètres d'altitude. Chaque jour, vous aurez le choix entre trois boucles de distances et dénivelés différents pour une adaptation à votre condition du moment. Un séjour de moyenne montagne que chacun pourra donc gérer à son propre rythme, avec des pentes le plus souvent comprises entre 4 et 7 %, rarement plus ! Retrouvez l'esprit de la randonnée solidaire cher au cyclotouriste lors de ce beau défi sportif.



AUBUSSON-D'AUVERGNE.

Prix par pers. comprenant : 8 jours, 7 nuits, l'hébergement en chambre premium de deux personnes, TV/WC, la présence régulière d'un moniteur local (briefings, accompagnement sur les circuits priorisés sur le groupe le moins autonome), la livraison sur les parcours des paniers repas de J2, J3, J4, J6 et le déjeuner à l'auberge de J7 ; l'ensemble des autres repas pour toutes les formules en pension complète, l'hébergement (sauf en formule « externe »).

Ne comprend pas : les taxes de séjour, les éventuelles visites, les assurances, la location éventuelle de matériel (GPS, vélo...). **acompte :** 25 % à l'ordre du Centre nature « Quatre vents ».

Nombre de places : mini 20 / maxi 35.

Autres tarifs : différentes formules possibles avec ou sans hébergement (camping, chambres éco, dortoirs, externes) sur demande.



QUATRE VENTS
CENTRE NATURE

ORGANISATEUR

Centre nature
« Quatre vents »
Aubusson-d'Auvergne (63)

INSCRIPTIONS

04 73 53 16 94
contact@4vents-auvergne.com



VÉLO SPORT-SANTÉ



650 €

POINTS FORTS

- > Les bienfaits du vélo.
- > L'encadrement spécialisé.
- > L'utilisation d'un cardiofréquence-mètre.



31 AOÛT AU 07 SEPTEMBRE

Approche théorique et pratique du vélo vu sous les aspects santé et sportif. Vous serez encadré par des éducateurs sportifs et des professionnels, bénévoles, de la sphère sportive et médicale de la Fédération. La partie théorique, dispensée de manière à pouvoir être compréhensible et utile pour tous, trouvera son application directe lors de sorties sur route. Réglage de la position, utilisation du cardiofréquence-mètre avec enregistrements, repas diététiques, évaluation de la forme, étirements, conseils pertinents sur la gestion de l'effort constitueront le volet sportif du stage.



AUBUSSON-D'Auvergne.

Prix par pers. comprenant : 8 jours, 7 nuits, l'hébergement en chambre premium de deux personnes, TV/WC, l'encadrement, les exposés en salle, les entretiens avec médecins et moniteurs, le prêt d'un cardiofréquence-mètre, l'interprétation de vos résultats et remise des courbes de fréquence cardiaque, les tests d'effort et de Ruffier-Dickson, les collations adaptées, la pension complète en formule randonneur.

Ne comprend pas : les taxes de séjour, les éventuelles visites, les assurances, les activités et/ou cours pour les accompagnants, les locations de matériel.

Acompte : 25 % à l'ordre du Centre nature « Quatre vents ».

Nombre de places : mini 10 / maxi 14.

Autres tarifs : différentes formules possibles avec ou sans hébergement (camping, chambres éco, dortoirs, externes) sur demande.

**QUATRE
VENTS**
CENTRE NATURE

ORGANISATEUR

Centre nature
« Quatre vents »
Aubusson-d'Auvergne (63)

INSCRIPTIONS

04 73 53 16 94
contact@4vents-auvergne.com



40 À 70 KM/JOUR



450 À 1300 M/JOUR



CIRCUIT EN BOUCLE



MONTAGNEUX



DORTOIR, GÎTE, HÔTEL,
CAMPING

VÉL'EUROPE



4 ANS D'AVENTURE POUR REJOINDRE PARIS LE GRAND FINAL

2024	ATHÈNES > PARIS
2023	Prague > SOFIA
2022	Dunkerque > Stockholm
2019	Lisbonne > Dunkerque

2 200 km
29 étapes de 118 km / jour
3 850 euros

RENSEIGNEMENTS JACKY BROUSSEAU

✉ jacky.brousseau@ffvelo.fr
☎ 06 74 82 09 19



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLOTOURISME

SÉJOURS VÉLO EUROPE



Majorque



Au départ d'Alcúdia



1595 €



POINTS FORTS

- > De belles ascensions.
- > Des routes parfaitement aménagées.
- > Gastronomie aux influences latines et africaines.



70 À 120 KM/JOUR



700 À 2 000 M/JOUR



CIRCUIT ITINÉRANT



MONTAGNEUX



HÔTELS **/****

06 AU 17 AVRIL

LE PARADIS DU CYCLOTOURISME

Dans un cadre idyllique et propice au cyclotourisme, laissez-vous guider à la découverte de cette île pleine de charme, aux beautés parfois discrètes et au climat agréable. Huit étapes avec un circuit différent chaque jour. Vous emprunterez les plus belles routes de Majorque et traverserez des villes somptueuses mêlant architecture médiévale, occidentale et arabe. Au programme : une journée libre à Palma, une quarantaine de cols, calanques, falaises et vallées. Développement adapté à la montagne indispensable ou triple plateau recommandé.

Prix par pers. comprenant (susceptible d'actualisation) : 12 jours, 11 nuits, l'hébergement sur la base d'une chambre double avec petits-déjeuners, la pension complète, le transport maritime Toulon/Alcúdia A/R, le transport des bagages par véhicule d'assistance, les visites mentionnées au programme : Castell de Santuari à Felanitx et la grotte de Génova. **Ne comprend pas** : le repas du midi lors de la journée libre à Palma.

Acompte : 480 € à l'ordre de la Fédération française de cyclotourisme.

Supp. chambre individuelle : 350 € selon disponibilité.

Nombre de places : mini 24 / maxi 32.

ORGANISATEUR

Commission Tourisme
Bruno Confais
07 67 14 70 25
brunoconfais2@gmail.com

INSCRIPTIONS

Patricia Leroux
01 56 20 88 87
pat.leroux@ffvelo.fr

AVANT LE 15/01/2024



 Colle di Val d'Elsa



610 €

POINTS FORTS

- > Paysages et petites routes magnifiques.
- > La gastronomie italienne exceptionnelle.
- > La découverte de sites historiques.



13 AU 20 AVRIL

LES CITÉS HISTORIQUES DE LA TOSCANE

Située idéalement entre Florence, Sienne et San Gimignano, Colle di Val d'Elsa est juchée sur une jolie petite colline boisée où se côtoient les vignes, les oliviers et les cultures de céréales en offrant un paysage magnifique et un terrain parfait pour les cyclistes. Découvrez les splendides villages médiévaux tels que San Gimignano, Volterra, Monteriggioni et le fameux vignoble du Chianti. Les amateurs d'art et de culture seront comblés ! Outre Florence, la ville de Sienne offre un cadre somptueux avec ses palais caractéristiques et ses nombreuses places telles que la célèbre Piazza del Campo.

ORGANISATEUR

Cyclo club de Colmar

INSCRIPTIONS

Alain Lamy

06 34 10 83 02

sejours@cyclocolmar.fr

Prix par pers. comprenant : 8 jours, 7 nuits, l'hébergement sur la base d'une chambre double, la demi-pension, du dîner du premier jour au petit-déjeuner du dernier jour.

Ne comprend pas : le repas du midi, la taxe de séjour, les boissons, les excursions, le transport.

Acompte : 200 € à l'ordre du Cyclo club de Colmar.

Supp. chambre individuelle : 240 €

Nombre de places : mini 20 / maxi 30. Non pédalants acceptés.



75 À 120 KM/JOUR



900 À 1700 M/JOUR



CIRCUIT EN BOUCLE



VALLONNÉ



HÔTEL ***



Cambrils



490 €

POINTS FORTS

- > Des paysages et routes magnifiques.
- > La gastronomie espagnole si typique.
- > La découverte de sites historiques.



75 À 110 KM/JOUR



800 À 1 900 M/JOUR



CIRCUIT EN BOUCLE

VALLONNÉ
& MONTAGNEUX

HÔTEL ****

20 AU 27 AVRIL / 27 AVRIL AU 04 MAI

À LA DÉCOUVERTE DE LA COSTA DAURADA

Votre séjour se déroulera dans le cadre agréable d'un hôtel situé près de la plage. Deux circuits vous seront proposés chaque jour accompagnés par des moniteurs. Ils vous feront découvrir les routes de l'arrière-pays, les petits villages et la forte identité de la population catalane. Outre la Serra de la Mussara, la Serra de Llaberia et la Montanye de Prades, vous découvrirez la Ruta del Modernisme à Reus, ainsi que les vestiges romains de Tarragona classés au patrimoine mondial de l'Unesco. Le surprenant promontoire de Siurana vous offrira un magnifique panorama sur la Serra de Montsant. Vous roulerez sur les traces de Joan Miró à la recherche de l'ermitage de la Mare de Déu de la Rocca.

Prix par pers. comprenant : 8 jours, 7 nuits, l'hébergement sur la base d'une chambre double, la demi-pension avec boisson, le service de blanchisserie pour les tenues de vélo.

Ne comprend pas : l'acheminement jusqu'à l'hôtel, le parking voiture.

Acompte : 200 € à l'ordre du Cyclo randonneur Briviste.

Supp. chambre individuelle : 130 €

Nombre de places : mini 45 / maxi 55. Non pédalants acceptés.



ORGANISATEUR

Cyclo randonneur briviste

INSCRIPTIONS

Lucette Géry
07 88 86 80 54

lucette.crb.cambrils@gmail.com



 Riccione



610 €

POINTS FORTS

- > Les paysages magnifiques avec vue sur mer.
- > La gastronomie italienne exceptionnelle.
- > Le superbe hôtel.



04 AU 11 MAI

CITÉS MÉDIÉVALES ET COLLINES DE LA ROMAGNE

Des routes et paysages à couper le souffle, un accueil chaleureux et une cuisine raffinée, la Romagne est une région particulièrement privilégiée pour les amateurs de vélo. Vous roulez entre les vignes et les oliviers et serez sous le charme de tous ces petits villages juchés sur les collines avec leurs terrasses ensoleillées. Et que dire de la magnifique « Route panoramique », un bonheur et un spectacle long de trente kilomètres qui surplombe la mer avec des vues insaisissables ! L'hôtel avec vue sur mer sera le lieu idéal pour récupérer de la journée.

Prix par pers. comprenant : 8 jours, 7 nuits, l'hébergement sur la base d'une chambre double, pension complète du dîner du premier jour au petit-déjeuner du dernier jour, eau inclus, vin au dîner, déjeuner en buffet ou pique-nique, piscine, linge de toilette.

Ne comprend pas : la taxe de séjour, le SPA, boissons en extra, excursions hors programme, transport.

Acompte : 200 € à l'ordre de Cyclo club de Colmar.

Supp. chambre individuelle : 240 €

Nombre de places : mini 20 / maxi 30. Non pédalants acceptés.

ORGANISATEUR

Cyclo club de Colmar

INSCRIPTIONS

Alain Lamy

06 34 10 83 02

sejours@cyclocolmar.fr



70 À 130 KM/JOUR



800 À 1 700 M/JOUR



CIRCUIT EN BOUCLE



VALLONNÉ



HÔTEL ***

Irlande



 Au départ de Cork

POINTS FORTS

- > L'alternance campagne et mer.
- > Les routes tranquilles et sinueuses.
- > L'ambiance chaleureuse et conviviale.

2 590 €



80 À 120 KM/JOUR



800 À 1 000 M/JOUR



CIRCUIT ITINÉRANT



VALLONNÉ



HÔTELS, BED & BREAKFAST,
CHEZ L'HABITANT

17 MAI 02 JUIN

TRADITIONS ET GRANDS ESPACES

Venez apprécier tous les charmes de l'Irlande, pays aux fortes traditions réputé pour ses grands espaces. Vous découvrirez trois régions emblématiques du pays : la verte Erin, le rugueux et sauvage Kerry et la péninsule de Dingle à l'ouest de l'île. Des lieux aux beautés naturelles et chargés d'histoire. Sur une terre sauvage et immuable encore préservée du tourisme de masse, vous profiterez d'un séjour au calme pour vous ressourcer. Un entraînement est nécessaire afin de profiter en toute tranquillité, chaque jour, des parcours vélo.

Prix par pers. comprenant (susceptible d'actualisation) : 17 jours, 16 nuits, l'hébergement en chambre double avec petits-déjeuners, demi-pension, le transport maritime Rosclogh/Cork A/R, les visites inscrites au programme, le transport des bagages par véhicule d'assistance.

Acompte : 720 € à l'ordre de la Fédération française de cyclotourisme.

Nombre de places : mini 18 / maxi 22.

ORGANISATEUR

Commission Tourisme
Christian Serniclay
06 11 29 60 87
cserniclay33@free.fr

INSCRIPTIONS

Patricia Leroux
01 56 20 88 87
pat.leroux@ffvelo.fr

AVANT LE 15/03/2024



555 €



18 AU 25 MAI ⁽¹⁾ - 14 AU 21 SEPT. ⁽²⁾

COUPS DE PÉDALE EN CATALOGNE

Votre séjour se déroulera dans un très bel hôtel face à la plage de Salou, capitale touristique de la Costa Daurada. Tous les jours nous vous proposerons deux circuits sur des routes très bien entretenues, le long de la côte et dans l'arrière-pays catalan. Au programme : l'église de Santa Maria del Mar datant de la fin du XVIII^e siècle abritant de somptueuses fresques, la Torre Vella, une tour de défense construite au XVI^e siècle, les vignobles et les petits villages perchés. Un séjour découverte pour un dépaysement assuré lors duquel la célèbre cuisine méditerranéenne catalane sera aussi au rendez-vous.



Vélo à assistance électrique accepté.

Prix par pers. comprenant : 8 jours, 7 nuits, l'hébergement en chambre double, la pension complète avec boisson, un repas dans un petit village de montagne, l'encadrement.

Ne comprend pas : l'acheminement jusqu'à l'hôtel, le parking voiture.

Acompte : 200 € à l'ordre du CoDep 15.

Supp. chambre individuelle : 200 €

Nombre de places : mini 25 / maxi 40. Non pédalants acceptés.

POINTS FORTS

- > La richesse des circuits touristiques.
- > Des petites routes peu fréquentées.
- > L'immersion dans une région exceptionnelle.



70 À 115 KM/JOUR



800 À 1 900 M/JOUR



CIRCUIT EN BOUCLE



VALLONNÉ
& MONTAGNEUX



HÔTEL ****

ORGANISATEUR

Comité départemental
du Cantal

INSCRIPTIONS

Jean-Marc Warlier
06 47 60 39 35

jean-marc.warlier@orange.fr

⁽¹⁾ AVANT LE 18/03/2024

⁽²⁾ AVANT LE 14/06/2024



 Au départ de Riolo Terme

POINTS FORTS

- > Les parcours sur les plus belles routes de la région.
- > La gastronomie locale et exceptionnelle.
- > Le confort et le charme des hébergements.



610 €



24 AU 31 MAI

LES CHARMES ET DÉLICES DE LA ROMAGNE

Combinaison entre terre et mer, culture et nature, voilà ce qui vous attend ! Au programme : trois jours dans les collines pour parcourir les routes du bucolique circuit d'Imola. Vous visiterez les mosaïques de Ravenne et le Delta de Comacchio. Puis vous prendrez la direction du littoral pour profiter de l'ambiance balnéaire de Cesenatico. Pour finir vous sillonnerez sur de superbes circuits dans l'arrière-pays Romagnol entre les vignes et les oliviers et serez sous le charme de tous ces villages juchés sur les collines avec les plus belles cités médiévales et sites historiques de la région. Un pur plaisir pour les amateurs de vélo !

Prix par pers. comprenant : 8 jours, 7 nuits, l'hébergement sur la base d'une chambre double, la pension complète, du dîner du premier jour au petit-déjeuner du dernier jour, eau et vin au dîner. Dîner au restaurant, déjeuner en buffet ou pique-nique, piscine chauffée à Cesenatico, linge de toilette.

Ne comprend pas : la taxe de séjour, les boissons, les excursions hors programme, le SPA, le transport. **Acompte :** 200 € à l'ordre du Cyclo club de Colmar.

Supp. chambre individuelle : 240 €

Nombre de places : mini 20 / maxi 30. Non pédalants acceptés.



80 À 130 KM/JOUR



700 À 1 600 M/JOUR



CIRCUIT EN BOUCLE
(SUR DEUX SITES)



VALLONNÉ



HÔTELS ***/****

ORGANISATEUR

Cyclo club de Colmar

INSCRIPTIONS

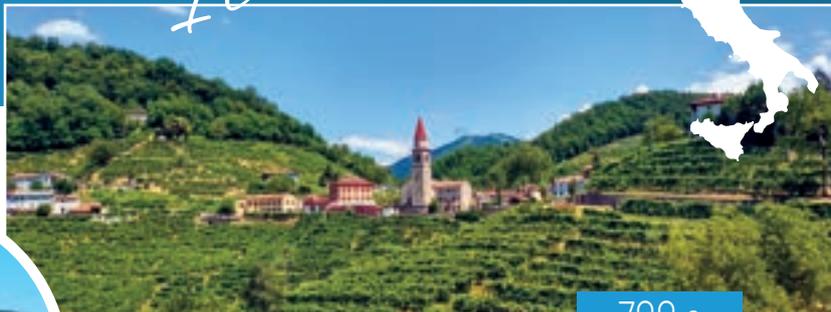
Alain Lamy

06 34 10 83 02

sejours@cyclocolmar.fr



 Sommariva Perno



700 €

POINTS FORTS

- > Découverte des plus belles vallées de la région piémontaise.
- > L'Asti, réputée pour ses vins pétillants.
- > L'hôtel confortable.



26 MAI AU 02 JUIN

DÉCOUVERTE DU PIÉMONT VITICOLE

Située au cœur du Montferrato dans le piémont italien, Aqi Terme, appelée « La Bollente », est appréciée pour ses sources thermales. Au nord, les châteaux médiévaux et les églises romanes incitent à la rêverie. Au sud, le Parc naturel régional du Beigua protège ce joyau de la nature, massif montagneux fait de collines, forêts de hêtres et de pins. Une zone boisée qui est un paradis pour la faune sauvage. Vous sillonnerez sur ces petites routes tranquilles et apaisantes au cœur de collines viticoles véritables.

ORGANISATEUR

Comité départemental
de la Corrèze

INSCRIPTIONS

Jean-Louis Vennat
06 77 23 69 58
vennat.jeanlouis@gmail.com

Prix par pers. comprenant : 8 jours, 7 nuits, l'hébergement en chambre double, la demi-pension, parking, wifi, l'encadrement.

Ne comprend pas : l'acheminement jusqu'à l'hôtel.

Acompte : 200 € à l'ordre du CoDep 19.

Nombre de places : mini 35 / maxi 40. Non pédalants acceptés.



70 À 110 KM/JOUR



900 À 1500 M/JOUR



CIRCUIT EN BOUCLE



VALLONNÉ



HÔTEL ****



📍 Levico Terme



730 €

POINTS FORTS

- > De nombreux cols mythiques.
- > Entre nature et histoire.
- > Ambiance conviviale.



70 À 110 KM/JOUR



1 000 À 1 800 M/JOUR



CIRCUIT EN BOUCLE



VALLONNÉ
& MONTAGNEUX



HÔTEL ****

02 AU 09 JUIN

DÉCOUVERTE DU TRENINO VALSUGANA

Découvrez cette province située au pied du massif des Dolomites entre lacs et montagnes dans le Valsugana. Les lacs de Levico et Caldonazzo offrent de magnifiques paysages. Pour les cyclos les moins aguerris, les nombreuses pistes cyclables de la Valsugana les raviront. Pour les plus affûtés, de nombreux cols seront au programme : Passo del Redebus, Forceletta, Brentana, Vezzana, Cost, Sommo, Coe, Brocon et le célèbre Passo Manghen. Le tourisme ne sera pas oublié avec la découverte du riche passé historique de Trento.

Prix par pers. comprenant : 8 jours, 7 nuits, l'hébergement en chambre double, la demi-pension, parking, piscine, spa, wifi.

Ne comprend pas : l'acheminement jusqu'à l'hôtel.

Acompte : 200 € à l'ordre du CoDep 19.

Nombre de places : mini 35 / maxi 40. Non pédalants acceptés.



ORGANISATEUR

Comité départemental
de la Corrèze

INSCRIPTIONS

Jean-Louis Vennat
06 77 23 69 58
vennat.jeanlouis@gmail.com



 Castagneto Carducci



630 €

POINTS FORTS

- > Des routes superbes propices au vélo.
- > Des vues magnifiques.
- > Une gastronomie locale exceptionnelle.



02 AU 09 JUIN

LA CÔTE DES ÉTRUSQUES DE LA TOSCANE

Vous découvrirez chaque jour des paysages différents, magnifiques, de la longue bande de sable clair, avec ses dunes et ses pinèdes, aux belles collines boisées. Vous roulez entre les vignes et les oliviers en découvrant de pittoresques cités historiques comme Volterra, Castagneto Carducci, Casale Marittimo. Vous parcourez la célèbre route des cyprès qui mène à Bolgheri où l'on trouve le vin mythique de la région, le Sassicaia ! La région vous offrira une palette de visites culturelles sans oublier les délicieuses spécialités locales.

ORGANISATEUR

Cyclo club de Colmar

INSCRIPTIONS

Alain Lamy

06 34 10 83 02

sejours@cyclocolmar.fr

Prix par pers. comprenant 8 jours, 7 nuits, l'hébergement sur la base d'une chambre double, pension complète, du dîner du premier jour au petit-déjeuner du dernier jour. Dîner au restaurant, déjeuner panier-repas, eau incluse à chaque repas et vin lors du dîner, piscine, linge de toilette.

Ne comprend pas : la taxe de séjour, les boissons en extra, le transport.

Acompte : 200 € à l'ordre du Cyclo club de Colmar.

Supp. chambre individuelle : 240 €

Nombre de places : mini 20 / maxi 25. Non pédalants acceptés.



75 À 130 KM/JOUR



800 À 1 700 M/JOUR



CIRCUIT EN BOUCLE



VALLONNÉ



HÔTEL ***



 Au départ d'Amsterdam

POINTS FORTS

- > Hébergement en péniche.
- > Parcours accessibles à tous.
- > Paysages typiques de la Hollande.



1080 €



50 À 80 KM/JOUR



150 M/JOUR



CIRCUIT ITINÉRANT



PLAT



PÉNICHE **

27 JUIN AU 04 JUILLET

VÉLO ET PÉNICHE EN HOLLANDE

Sur des circuits variés, calmes, sans difficultés aux charmes typiquement hollandais vous visiterez, à votre rythme, la route du sud et rejoindrez chaque soir votre péniche. Cette dernière vous suit au fil de vos étapes grâce aux multiples canaux, pour un dépaysement total dans une ambiance conviviale. Au programme l'emblématique Amsterdam mais aussi Haarlem, Delft, Waterland, Zaandam, Zaanse Shans, Zandvoort, Noordwijk et Wassenaar. Toutes les richesses de la Hollande seront au rendez-vous : moulins à vent, dunes, villes historiques... sans oublier les fameux fromages hollandais.

Prix par pers. comprenant (susceptible d'actualisation) : 8 jours, 7 nuits, l'hébergement en chambre double, la pension complète avec pique-niques les midis, un guide local.

Ne comprenant pas : l'acheminement jusqu'à la péniche, les boissons lors des repas.

Acompte : 320 € à l'ordre de la Fédération française de cyclotourisme.

Nombre de places : mini 20 / maxi 23.

Option vélo : 110 € - **Option vélo électrique** : 220 €

ORGANISATEUR

Commission Tourisme
Joseph Poirier
06 52 09 04 43
poirierjoseph37@gmail.com

INSCRIPTIONS

Patricia Leroux
01 56 20 88 87
pat.leroux@ffvelo.fr

AVANT LE 30/04/2024

Allemagne

57



Au départ de Würzburg



1090 €

24 AU 31 AOÛT

LA ROUTE ROMANTIQUE ALLEMANDE

La piste cyclable, d'environ 460 kilomètres, traverse de remarquables régions telle que la vallée de la Tauber, célèbre pour ses rives sauvages et romantiques, ses vignobles ainsi que ses splendides villes comme *Rothenburg ob der Tauber*. Vous roulez sur la *Frankenhöhe* et atteindrez le *Nördlinger Ries*, un lieu parfaitement adapté à la pratique cycliste. La *via Claudia Augusta* vous conduira à Augsburg qui fut un haut lieu de la finance à la Renaissance. Le Lech vous accompagnera à travers un paysage typiquement bavarois en passant devant la plus célèbre église baroque de Bavière, la *Wieskirche*. Les châteaux de conte de fées du roi bavarois Ludwig forment la fin royale de votre tour à vélo près de Füssen.

Prix par pers. comprenant : 8 jours, 7 nuits, l'hébergement en chambre double, la demi-pension (six déjeuners dont cinq pique-niques), véhicule d'assistance, visites mentionnées au programme.

Ne comprend pas : les dépenses à caractère personnel, le repas de midi du premier jour.

Rendez-vous le 24 août en milieu de journée pour un transfert motorisé à Würzburg, début de la randonnée au deuxième jour.

Acompte : 300 € à l'ordre du Cyclo club de Kilstett.

Nombre de places : mini 18 / maxi 22.

POINTS FORTS

- > Un itinéraire sur pistes cyclables.
- > Un circuit accessible à tous.
- > Un patrimoine culturel riche et varié.



60 À 90 KM/JOUR



500 À 700 M/JOUR



CIRCUIT ITINÉRANT



VALLONNÉ



HÔTELS ***



ORGANISATEUR

Cyclo club de Kilstett

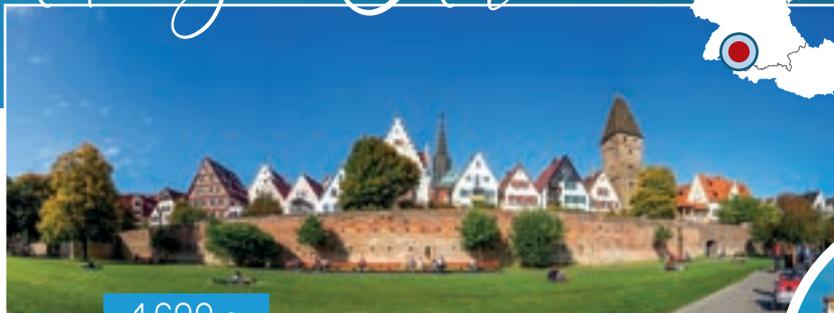
INSCRIPTIONS

Georges Gutfreund
06 12 90 46 24
georges.gutfreund
@wanadoo.fr

Allemagne-Autriche



Au départ de
Donaueschingen



1690 €



POINTS FORTS

- > Itinéraire sur l'une des plus belles pistes cyclables.
- > La découverte de Linz, Ulm et Vienne.
- > Richesses historiques et culturelles.



60 À 120 KM/JOUR



100 À 500 M/JOUR



CIRCUIT ITINÉRANT



VALLONNÉ



HÔTELS ***

1^{ER} AU 13 SEPTEMBRE

LE DANUBE DE LA SOURCE À VIENNE

Partez à la découverte du Danube par l'EuroVelo 6 avec ses rives chargées d'histoire et de curiosités naturelles. Le Danube donne l'impression d'aimer tout ce que l'Europe centrale et orientale a fait de mieux. Vous traverserez ainsi les « länder » du Bade-Württemberg de la Bavière en Allemagne et les régions de Haute-Autriche et de Basse-Autriche. Longer ce fleuve à vélo, quasiment en site propre, est un excellent support qui permet de s'imprégner de ce qu'il a forgé, créé, inspiré et de ce qu'il est encore aujourd'hui.

Prix par pers. comprenant : 13 jours, 12 nuits, l'hébergement en chambre double, la demi-pension avec cinq déjeuners, quatre pique-niques et un restaurant, un véhicule d'assistance avec remorque. Transfert motorisé au départ de la région de Strasbourg, retour en train ou en car de Vienne au point de départ, visites mentionnées au programme, soirée au château à Vienne.

Ne comprend pas : les dépenses à caractère personnel, les repas de midi.

Acompte : 500 € à l'ordre du CoDep Alsace.

Nombre de places : mini 18 / maxi 22.

ORGANISATEUR

Comité départemental
d'Alsace

INSCRIPTIONS

Georges Gutfreund
06 12 90 46 24
georges.gutfreund
@wanadoo.fr

Espagne



59

Au départ de Santo Domingo de Silos



2 300 €

POINTS FORTS

- > Des sites naturels époustouflants.
- > Des hébergements de qualité.
- > La gastronomie typique.



04 AU 20 SEPTEMBRE *

EXCURSION DANS L'ARRIÈRE-PAYS ESPAGNOL

Le parcours de 1 000 kilomètres et 13 000 mètres de dénivelé positif empruntera des petites routes peu fréquentées qui vous permettront de découvrir, à votre rythme, de magnifiques villes et villages authentiques encore préservés de la pression touristique. Au programme : El Burgo de Osma, Sigüenza, Calatayud sans oublier la visite guidée du centre historique de Saragosse... Ce circuit aux nombreux joyaux historiques vous enchantera par son esprit touristique et convivial.

Un bon entraînement est recommandé pour en profiter pleinement.



Vélo à assistance électrique accepté.

Prix par pers. comprenant (susceptible d'actualisation) : 17 jours, 16 nuits ; l'hébergement en chambre double avec petits-déjeuners, la demi-pension (pique-nique ou restaurant du midi non inclus), les visites mentionnées au programme, le transport A/R en autobus avec remorque vélo au départ de Portet-sur-Garonne (France). **Ne comprend pas** : l'entrée de certains monuments et musées.

Acompte : 645 € à l'ordre de la Fédération française de cyclotourisme.

Nombre de places : mini 22 / maxi 24.

* Les dates seront définitives après la réservation finale auprès du cariste.

ORGANISATEUR

Commission Tourisme
Michel Cabart
06 10 65 27 17
cabartmichel@gmail.com

INSCRIPTIONS

Patricia Leroux
01 56 20 88 87
pat.leroux@ffvelo.fr

AVANT LE 30/04/2024



75 À 120 KM/JOUR



700 À 1 800 M/JOUR



CIRCUIT ITINÉRANT



VALLONNÉ
& MONTAGNEUX



HÔTELS

Sardaigne



Au départ de Porto Torres



1395 €

POINTS FORTS

- > La visite de l'île de La Maddalena.
- > L'alliance entre mer et montagne.
- > La découverte de la culture sarde.



70 À 125 KM/JOUR



400 À 1 800 M/JOUR



CIRCUIT ITINÉRANT



MONTAGNEUX



HÔTELS **/**

20 SEPT. AU 1^{ER} OCT.

ESCAPADE MÉDITERRANÉENNE

Découvrez des paysages immuables, un site calme au riche patrimoine historique et architectural. Laissez-vous captiver par les somptueux rivages de la Sardaigne. Après la côte ouest, vous aborderez la face sud des monts Gennargentu et atteindrez l'altitude de 1 040 mètres. Vous gagnerez ensuite les routes vallonnées de la merveilleuse Costa Smeralda, dont vous visiterez l'île de La Maddalena : de véritables « petits paradis ». Grâce à l'accueil chaleureux des habitants, vous vous imprègnerez de la douceur de la vie locale, et vous vous laisserez tenter par la dégustation des produits du terroir. Ce voyage nécessite un bon entraînement.

Prix par pers. comprenant (susceptible d'actualisation) : 12 jours, 11 nuits, : l'hébergement sur la base d'une chambre double aux normes locales, pension complète, transport maritime Toulon/Porto Torres A/R avec repas du soir et petit-déjeuner du lendemain, transport des bagages, véhicule d'assistance, visites mentionnées au programme. **Ne comprend pas** : l'acheminement jusqu'au port, le parking des véhicules, les dépenses à caractère personnel.

Acompte : 420 € à l'ordre de la Fédération française de cyclotourisme.

Supp. chambre individuelle : 270 € sous réserve de disponibilité.

Nombre de places : mini 25 / maxi 32.



ORGANISATEUR

Commission Tourisme
Bruno Confais
07 67 14 70 25
sardaigne.ffvelo@gmail.com

INSCRIPTIONS

Patricia Leroux
01 56 20 88 87
pat.leroux@ffvelo.fr

AVANT LE 16/06/2024



📍 Au départ de Bari

POINTS FORTS

- > Alberobello avec ses « Trulli ».
- > Matera ville troglodyte.
- > Une découverte entre nature et culture.

2 320 €

08 AU 17 OCTOBRE *

À LA DÉCOUVERTE DES POUILLES

Partez à la découverte des Pouilles : la région du sud de l'Italie qui forme le talon de la « botte ». Cet endroit est réputé pour ses villes blanchies à la chaux dans les collines. Vous découvrirez son histoire et ses traditions. Depuis la vieille ville de Bari, jusqu'à Trani en passant par Alberobello et bien d'autres lieux emblématiques, vous admirerez les oliveraies, les vignes et les champs de céréales. Outre ce paysage majestueux vous partirez à la rencontre de « Salento » une région voisine tout aussi époustouflante. La beauté naturelle et la culture y sont conservées et vous vivrez une belle expérience unique et authentique.

Prix par pers. comprenant (susceptible d'actualisation) : 10 jours, 9 nuits, l'hébergement en chambre double, la demi-pension, les pique-niques sauf le premier et le dernier jour, le transport aérien Paris/Bari A/R, location des vélos (VTC), un assistant technique avec un van durant tout le séjour, le transport des bagages. **Ne comprend pas** : les dépenses à caractère personnel.

Acompte : 675 € à l'ordre de la Fédération française de cyclotourisme.

Supp. chambre individuelle : 200 € sous réserve de disponibilité.

Option vélo électrique : 100 € **Nombre de places** : mini 20 / maxi 22.

* Les dates seront définitives après la réservation finale des billets d'avion.



ORGANISATEUR

Commission Tourisme
Georges Gutfreund
06 12 90 46 24
georges.gutfreund
@wanadoo.fr

INSCRIPTIONS

Patricia Leroux
01 56 20 88 87
pat.leroux@ffvelo.fr

AVANT LE 29/03/2024



60 À 120 KM/JOUR



200 À 800 M/JOUR



CIRCUIT ITINÉRANT



VALLONNÉ



HÔTELS ***



VELOENFRANCE.FR

DÉCOUVREZ
LA FRANCE À VÉLO



4 000 CIRCUITS
gratuits & permanents

3 000 CLUBS
dont 1 700 sections VTT

3 500 RANDONNÉES
ponctuelles dans l'agenda

600 BONNES ADRESSES
hôtels, restaurants, vélocistes,
loueurs et réparateurs de vélo...

SÉJOURS VÉLO MONDE





 Au départ de Phayao

POINTS FORTS

- > Découverte d'une culture très ancienne.
- > La gentillesse légendaire des Thaïlandais.
- > Le Triangle d'or, Chiang Mai, Chiang Rai.



2 400 €



55 À 75 KM/JOUR



300 À 750 M/JOUR



CIRCUIT EN BOUCLE



PLAT &
VALLONNÉ



HÔTEL ***

12 AU 26 JANV. ⁽¹⁾ - 15 AU 29 NOV. ⁽²⁾
24 JANV. AU 07 FÉV. (2025) ⁽³⁾

ÉVASION AU PARADIS DU SOURIRE

Phayao, situé au nord de la Thaïlande, vous accueillera pour un séjour en boucle sur des petites routes et pistes entre villages typiques, colorés et végétation luxuriante. Vous découvrirez les richesses naturelles, l'architecture et la culture locales, ainsi que l'artisanat, le sourire communicatif des habitants et leur gentillesse. Vous visiterez temples, parcs régionaux et vieilles villes. Vous aurez l'occasion de goûter la gastronomie riche et variée de ce pays. Vous ferez une coupure pour visiter Chiang Mai et ses environs. Ce séjour, accessible à tous, se fera à allure tranquille pour profiter au maximum de cette région magnifique et envoûtante.

Prix par pers. comprenant (susceptible d'actualisation) : 15 jours, 13 nuits, l'hébergement en chambre double, la pension complète, les vélos (VTC), le transport aérien Paris/Chiang Rai A/R, transferts en autocars, les visites mentionnées au programme, guide francophone, l'encadrement.

Ne comprend pas : les boissons lors des repas.

Acompte : 720 € à l'ordre de la Fédération française de cyclotourisme.

Supp. chambre individuelle : 230 €

Nombre de places : mini 17 /maxi 22.

ORGANISATEUR

Commission Tourisme
Pascal Desmoineaux
06 23 64 25 95
pascal.desmoineaux
@laposte.net

INSCRIPTIONS

Patricia Leroux
01 56 20 88 87
pat.leroux@ffvelo.fr

⁽¹⁾ **AVANT LE 15/12/2023**

⁽²⁾ **AVANT LE 15/09/2024**

⁽³⁾ **AVANT LE 15/12/2024**

Colombie

65

 Au départ de La Ceja



2 880 € ⁽¹⁾

3 225 € ⁽²⁾

08 AU 25 FÉVRIER ⁽¹⁾

06 AU 23 FÉV. (2025) ⁽²⁾

DE LA CORDILLÈRE CENTRALE À L'OCCIDENTALE

Vous plongerez au cœur d'une Colombie authentique entre villes coloniales, hacienda de café, sites précolombiens, danses et musiques. Votre circuit débutera de la Cordillère centrale et du plateau montagneux de « Ilanogrande », à 1 900 mètres d'altitude, pour se poursuivre en direction de la région caféière du « Suroeste Antioqueño », à 1 200 mètres, avant de rejoindre Medellín, la capitale de cette province montagneuse surnommée « la ville du printemps éternel » pour son climat tempéré. Vous serez charmé par ce séjour coloré qui alternera deux jours de vélo et une journée de visites touristiques. Ce séjour nécessite un bon entraînement.

Prix par pers. comprenant (susceptible d'actualisation) : 18 jours, 16 nuits, l'hébergement sur la base d'une chambre double aux normes locales, pension complète, billet d'avion Paris/Medellin A/R, les transferts et transports locaux, la location vélo de route 11 vitesses, véhicule d'assistance, visites mentionnées au programme. **Ne comprend pas** : l'acheminement jusqu'à l'aéroport de Paris, les dépenses à caractère personnel. **Acompte** : 1 000 € à l'ordre de la Fédération française de cyclotourisme. **Supp. chambre individuelle** : 480 € sous réserve de disponibilité. **Nombre de places** : mini 18 / maxi 20.

POINTS FORTS

- > Une biodiversité variée incroyable.
- > L'originalité des transports collectifs.
- > Découverte des us et coutumes « Paisas ».



70 À 110 KM/JOUR



700 À 1 900 M/JOUR



CIRCUIT ITINÉRAIRE



VALLONNÉ
& MONTAGNEUX



HÔTELS **/**



ORGANISATEUR

Commission Tourisme
Jean-Claude Fédérak
06 72 69 90 47
departement37-tourisme
@ffvelo.fr

INSCRIPTIONS

Patricia Leroux
01 56 20 88 87
pat.leroux@ffvelo.fr

⁽¹⁾ AVANT LE 10/12/2023

⁽²⁾ AVANT LE 10/12/2024

Vietnam



 Au départ de Hanoi

POINTS FORTS

- > La croisière sur la baie d'Halong.
- > La rencontre avec les différentes ethnies.
- > Les montagnes du Tonkin.



3 390 €



35 À 120 KM/JOUR



400 À 2 100 M/JOUR



CIRCUIT ITINÉRANT



VALLONNÉ
& MONTAGNEUX



HÔTELS **/***,
CHEZ L'HABITANT

1^{ER} AU 17 AVRIL *

ENTRE MONTAGNES ET VALLÉES OUBLIÉES

Découvrez cette région qui abrite Hanoi, la capitale, et admirez le site naturel et exceptionnel de la baie d'Halong. De superbes paysages d'une sérénité absolue vous attendent. Vous profiterez des rizières en terrasses et vous ferez des rencontres mémorables. Une immersion dans la vie locale au cœur d'un peuple qui vous marquera par sa gentillesse et son sourire permanent le tout au milieu de paysages de carte postale. Une expérience inoubliable, qui ravira les amoureux de la nature ! Un entraînement est nécessaire afin de profiter pleinement du circuit.

Prix par pers. comprenant (susceptible d'actualisation) : 17 jours, 16 nuits, l'hébergement en chambre double, pension complète, le transport aérien sur vol régulier Paris/Hanoi A/R, les visites mentionnées au programme, le transport des bagages, bus et camion d'accompagnement.

Ne comprend pas : les transferts jusqu'à Paris, les boissons en dehors des repas.

Acompte : 1 000 € à l'ordre de la Fédération française de cyclotourisme.

Supp. chambre individuelle : 310 €

Nombre de places : mini 20 / maxi 25. Non pédalants acceptés.

Option vélo : 230 € **Option vélo électrique** : 350 €

* Les dates seront définitives après la réservation finale des billets d'avion.

ORGANISATEUR & INSCRIPTIONS

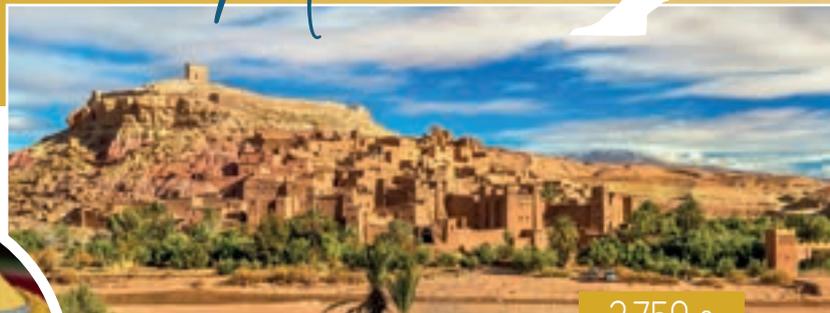
Commission Tourisme

Patricia Leroux

01 56 20 88 87

pat.leroux@ffvelo.fr

AVANT LE 15/12/2023



 Au départ à 40 km au sud de Marrakech

POINTS FORTS

- > La beauté du Moyen Atlas.
- > Au cœur des traditions marocaines.
- > Le contraste des couleurs.



2750 €

1^{ER} AU 22 AVRIL⁽¹⁾ * - 15 OCT. AU 03 NOV. ⁽²⁾ *

LE MOYEN ET HAUT ATLAS

Douze étapes à vélo pour parcourir le Moyen Atlas mais aussi côtoyer les montagnes du haut Atlas. Au programme : Marrakech ancienne cité impériale, la vallée de Ouirgane, le col Tizi n'Test perché à plus de 2 000 mètres offrant un panorama à couper le souffle (vallées, cascades, monuments historiques...), Talgjout et Taroudant caractérisée par son impressionnante citadelle... Un circuit idéal pour vous immerger dans les plus beaux paysages marocains et la vie des villages berbères.



Vélo à assistance électrique accepté.

Prix par pers. comprenant (susceptible d'actualisation) : 20 jours, 19 nuits, l'hébergement en chambre double, pension complète, transport maritime Sète/Tanger Med A/R en cabine de deux avec hublot, les petits-déjeuners sur le ferry, le transport des bagages, un guide francophone, les pourboires, véhicules d'assistances. **Ne comprend pas** : le parking à Sète, les déjeuners et dîners sur le ferry, le déjeuner et le dîner du jour passé à Marrakech.

Acompte : 825 € à l'ordre de la Fédération française de cyclotourisme.

Nombre de places : mini 20 / maxi 26. Non pédalants acceptés.

* Les dates seront confirmées en fonction des traversées maritimes Sète / Tanger Med.

ORGANISATEUR

Commission Tourisme
Michel Cabart
06 10 65 27 17
cabartmichel@gmail.com

INSCRIPTIONS

Patricia Leroux
01 56 20 88 87
pat.leroux@ffvelo.fr

(1) AVANT LE 15/02/2024

(2) AVANT LE 31/07/2024



40 À 95 KM/JOUR



250 À 1 200 M/JOUR
(1 ÉTAPE À 1 800 M)



CIRCUIT ITINÉRANT



VALLONNÉ
& MONTAGNEUX



HÔTELS ***

Jordanie



 Au départ de Amman



2450 €

POINTS FORTS

- > La traversée de la Jordanie du nord au sud.
- > Des sites bibliques et emblématiques.
- > La gastronomie locale.



35 À 70 KM/JOUR



300 À 750 M/JOUR



CIRCUIT ITINÉRANT



PLAT &
VALLONNÉ



HÔTELS */***

20 NOV. AU 1^{ER} DÉC.

ÉCHAPPÉE SUR LES TERRES JORDANIENNES

Partez à la découverte d'un royaume vieux de 9 000 ans où bon nombre de civilisations ont laissé leurs empreintes. Chaque jour, vous suivrez leurs pas avec un circuit magique hors des sentiers battus. Au départ de Amman, l'antique Philadelphie, vous passerez par le mont Nébo qui domine la mer Morte aux eaux métalliques, Jérash et ses splendides sites gallo-romains, Madaba la citée de la mosaïque byzantine, Wadi Mujib et ses paysages spectaculaires entre gorges et rivières, le désert du Wadi Rum, Pétra ancienne cité perdue nabatéenne... Un séjour au cœur de grands espaces naturels qui vous offrira un décor somptueux sur cette terre du Jourdain.

Prix par pers. comprenant (susceptible d'actualisation) : 12 jours, 11 nuits, l'hébergement sur la base d'une chambre double, la pension complète, les vélos (VTT), eau minérale lors des randonnées à vélo, transport aérien Paris/Amman A/R, le visa, les visites mentionnées au programme, guide francophone, l'encadrement, les pourboires. **Ne comprend pas** : l'acheminement jusqu'à l'aéroport, les boissons, les dépenses à caractère personnel.

Acompte : 735 € à l'ordre de la Fédération française de cyclotourisme.

Supp. chambre individuelle : 270 € sous réserve de disponibilité.

Nombre de places : mini/maxi 24



ORGANISATEUR

Commission Tourisme
Joseph Poirier
06 52 09 04 43
poirierjoseph37@gmail.com

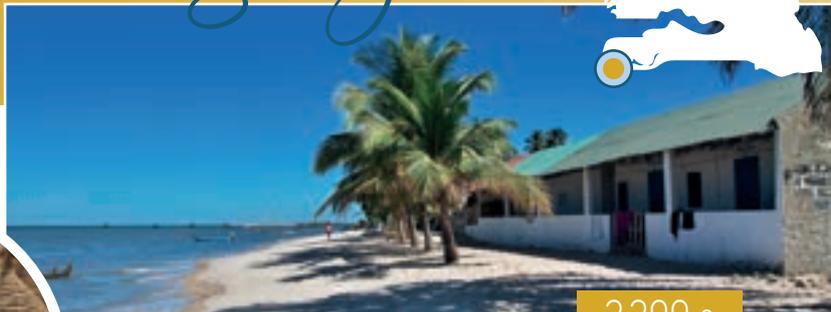
INSCRIPTIONS

Patricia Leroux
01 56 20 88 87
pat.leroux@ffvelo.fr

AVANT LE 30/09/2024



Au départ de Cap Skirring



2 200 €

POINTS FORTS

- > Un circuit original et authentique.
- > Les balades sur des pistes en forêt et en brousse.
- > L'immersion au cœur de la culture casamançaise.

13 AU 27 NOV. ⁽¹⁾ – 04 AU 18 DÉC. ⁽²⁾

RANDONNÉE EN CASAMANCE

Cette aventure à vélo en Casamance se déroulera sur des petites routes tranquilles, où vous découvrirez les superbes plages de sable blanc bordées de cocotiers. Son climat unique en hiver sera très appréciable. Petite perle du bout du monde, la Casamance vous garantit une destination originale : dégustation de produits locaux et rencontre avec un peuple attachant, les Diolas, ethnies réputées pour son hospitalité légendaire. Activités variées : vélo, kayak, pirogue, randonnées pédestres...

Prix par pers. comprenant (susceptible d'actualisation) : 15 jours, 14 nuits, l'hébergement en cases traditionnelles aménagées et hôtels, la pension complète, le transport aérien Paris/Cap Skirring A/R, le transport des bagages par un véhicule d'assistance, la location des vélos (VTT), les liaisons en pirogue, la balade en kayak, une boisson par repas (une bouteille d'eau de 1,5 litre), les visites et soirées mentionnées au programme. **Ne comprend pas** : l'acheminement jusqu'à l'aéroport, les boissons autres que l'eau prévue, le repas du dernier jour, les soirées danses.

Acompte : 600 € à l'ordre de la Fédération française de cyclotourisme.
Nombre de places : mini 11 / maxi 16.



20 À 65 KM/JOUR



50 M/JOUR



CIRCUIT SEMI-ITINÉRANT



PLAT



CAMPEMENTS VILLAGEOIS, HÔTELS



ORGANISATEUR

Commission Tourisme
 Henri Gaulard
 06 34 60 19 54
 henri.gaulard400@orange.fr

INSCRIPTIONS

Patricia Leroux
 01 56 20 88 87
 pat.leroux@ffvelo.fr

⁽¹⁾ AVANT LE 31/07/2024

⁽²⁾ AVANT LE 31/10/2024

Birmanie



Au départ de
Mandalay



3 650 €

POINTS FORTS

- > Vestiges historiques des anciennes cités royales.
- > Rencontre avec les ethnies.
- > Le lac Inle.



45 À 90 KM/JOUR



200 À 600 M/JOUR



CIRCUIT ITINÉRANT



PLAT, VALLONNÉ ET
MONTAGNEUX



HÔTELS ***

15 AU 29 NOVEMBRE *

VOYAGEZ HORS DU TEMPS

Étonnant mélange de cultures et de civilisations, ce pays vous charmera par ses paysages uniques et authentiques. Vous découvrirez de nombreux temples, des plaines fertiles aux zones arides, des cultures diversifiées et un artisanat réputé. Au programme : Bagan l'un des plus beaux sites archéologiques, Mandalay l'ancienne capitale royale, Yangon et sa pagode Shwedagon étincelante, le lac Inle, les grottes de Pindaya où ont été entressées au fil des siècles des statues de bouddha. Un bon entraînement est recommandé.

Prix par pers. comprenant [susceptible d'actualisation] : 15 jours, 13 nuits, l'hébergement en chambre double, pension complète avec pique-niques lors des sorties vélos, le transport aérien Paris/Rangoon A/R, les deux vols domestiques Rangoon/Mandalay - Loikaw/Rangoon, l'accompagnement, véhicule d'assistance, camionnette pour le ravitaillement, location des vélos, visites et excursions mentionnées au programme, le visa, les transferts en autocar, les pourboires.

Ne comprend pas : les boissons lors des repas.

Acapte : 1 000 € à l'ordre de la Fédération française de cyclotourisme.

Supp. chambre individuelle : 320 €

Nombre de places : mini 26 / maxi 30. Non pédalants acceptés.

* Les dates seront définitives après la réservation finale des billets d'avion.



ORGANISATEUR

Commission Tourisme
Jean-Louis Debellut
06 86 79 79 18
jean.debellut@orange.fr

INSCRIPTIONS

Patricia Leroux
01 56 20 88 87
pat.leroux@ffvelo.fr

AVANT LE 30/04/2024

CYCLOTOURISME

FAIT PAR DES PASSIONNÉS, POUR DES PASSIONNÉS !

ABONNEZ-VOUS !

Possibilité de vous abonner en ligne via votre espace licencié



BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal / Ville :

E-mail : Naissance :

Paiement chèque (à l'ordre de la Fédération française de cyclotourisme) Paiement carte de crédit

N° de carte

Date d'expiration Cryptogramme (les trois derniers chiffres au dos de votre carte)



À RETOURNER ACCOMPAGNÉ DU RÈGLEMENT À :

Fédération française de cyclotourisme
12 rue Louis-Bertrand - CS 80045 - 94207 Ivry-sur-Seine Cedex
Tél. : 01 56 20 88 82

**11 NUMÉROS
PAR AN**

Pour
seulement
28€*

Je suis licencié et je bénéficie du tarif préférentiel de 28 €**

N° de licence

N° de club

Je ne suis pas licencié et vous réglez donc la somme de 52 €**

* Seulement si vous êtes licencié.

** Tarifs valables en 2024 pour tout abonnement souscrit jusqu'au 30 novembre 2024.



Nom : Prénom : Sexe : F M

Date de naissance : Lieu de naissance :

N° de licence : N° de club :

Pédalant : Non pédalant : À remplir uniquement pour les séjours qui acceptent les non pédalants.

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. dom. : Tél. travail :

Mobile : E-mail :

Taille du tee-shirt : S M L XL Réservé uniquement pour les séjours réalisés par la commission Tourisme.

demande son inscription au séjour intitulé :

se déroulant à : du : au :

Je souhaite une chambre :

individuelle double à partager avec : twin à partager avec :

Acceptez-vous que paraissent vos coordonnées sur une liste distribuée aux participants ? Oui Non Droit à l'image : Oui Non

Je certifie exacts les renseignements fournis et je consens que les données communiquées soient utilisées dans le cadre du traitement de mon inscription. Je déclare avoir pris connaissance et accepté les tarifs imprimés dans la brochure " Séjours et voyages 2024 " ainsi que les conditions générales et particulières de vente qui forment partie intégrante de la présente réservation. Je joins la photocopie de ma licence 2024 et je règle immédiatement, à titre d'acompte, la somme de :

(en chiffres) :

(en lettres)

À Le : Signature obligatoire :

Mode de règlement :

chèque à l'ordre de :

carte bancaire (valable uniquement pour les séjours de la commission Tourisme)

chèque vacances (valable uniquement pour les séjours de la commission Tourisme)

Je soussigné(e) : Nom : Prénom :

autorise la Fédération française de cyclotourisme à prélever la somme de : (en lettres)

N° de carte : Date d'expiration :

Numéro de pictogramme (3 derniers chiffres au dos de votre carte)

Joindre obligatoirement le certificat médical si le voyage le prévoit.

N.B. : les inscriptions ne sont effectives qu'à réception du bulletin complété, accompagné de l'acompte et de la copie de la licence de l'année du séjour. Assurances : Accident corporel-Rapatriement : la licence " Mini-braquet " ne comporte pas ces garanties.

En conséquence ceux qui n'auront pas opté pour la formule " Petit braquet " ou " Grand braquet " devront présenter obligatoirement une attestation nominative d'assistance/rapatriement et maladie.

Annulation, Bagages : une assurance vous est proposée, elle est à souscrire dès l'inscription (voir les conditions dans la brochure 2024). Mentions réglementaires : celles-ci concernent la Fédération, les CoReg, les CoDep, les clubs agréés bénéficiaires de l'extension d'agrément. N° : IM094100034 - Garanties financières : Groupama - Assurance - Crédit & Caution - 8/10 rue d'Astorg - 75008.

Assurances Responsabilité professionnelle : Allianz France - Cabinet Gomis - Garrigues - 17, boulevard de la Gare - 31400 Toulouse.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION D'ASSURANCES POUR LES SÉJOURS ET VOYAGES

Les assurances doivent être souscrites dès l'inscription au séjour et seront enregistrées à réception du présent bulletin accompagné de son règlement à :
Fédération française de cyclotourisme - 12 rue Louis Bertrand - CS80045 - 94207 Ivry-sur-Seine Cedex.

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Téléphone : Email :@.....
 N° de licence fédéral :
 Destination du séjour : Date de départ :

1 ASSURANCE ANNULATION* (voir Notice d'information)

Je souscris à la garantie " Assurance annulation contrat n° 8537 " fixée à 4,33 % du prix du voyage
 Tarif du séjour : € x 4,33 % (arrondi à l'euro supérieur)

€

OU

Je souscris à la garantie " Assurance annulation multirisques contrat n° 8538 " fixée à 7,84 % du prix du voyage
 Tarif du séjour : € x 7,84 % (arrondi à l'euro supérieur)

€

Je ne souscris pas la garantie " Annulation " et/ou " Multirisques ".

2 ASSURANCE BAGAGES (voir Notice d'information)

Je souhaite souscrire à l'assurance Bagages contrat n° 8540.
 Je cotise en fonction du montant de la garantie choisie :

MONTANT DE LA GARANTIE	800 €	1 500 €	2 300 €	5 000 €
MONTANT DE LA COTISATION	9,50 €	19 €	28 €	38 €

+

€

=

€

Fait à
 Le :

Je joins mon règlement pour un montant total de
 (somme non remboursable) par chèque à l'ordre de la
 Fédération française de cyclotourisme

Signature obligatoire du souscripteur



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Dispositions légales applicables à l'organisation et à la vente de voyages et de séjours : extraits du Décret n° 2009-1650 du 23/12/2009 pris en application de la loi n° 2009-888 du 22/07/2009 modifiant le Code du tourisme et abrogé par décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017 - Art. 2

Article R.211-3 - Sous réserve des exclusions prévues aux 3° et 4° alinéas de l'article L.211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par la présente section.

Article R.211-4 - Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant la raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que : **1°** : La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transport utilisés. **2°** : le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages locaux du pays d'accueil. **3°** : les prestations de restauration proposées. **4°** : la description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit. **5°** : les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'UE ou d'un Etat partie à l'accord sur l'espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accompagnement. **6°** : les visites, les excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix. **7°** : la taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de 21 jours avant le départ. **8°** : le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde. **9°** : les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R.211-8. **10°** : les conditions d'annulation de nature contractuelle. **11°** : les conditions d'annulation définies aux articles R.211-9, R.211-10 et R.211-11. **12°** : l'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie. **13°** : lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R.211-15 à R.211-18.

Article R.211-5 - L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit ou voie électronique au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R.211-6 - Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du Code civil.

Le contrat doit comporter les clauses suivantes : **1°** : le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur. **2°** : la destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates. **3°** : les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour. **4°** : le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil. **5°** : les prestations de restauration proposées. **6°** : l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit. **7°** : les visites, excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour. **8°** : le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R.211-8. **9°** : l'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies. **10°** : le calendrier et les modalités de paiement du prix ; en tout état de cause, le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour. **11°** : les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur. **12°** : les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception, au vendeur et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire des services concernés. **13°** : la date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° alinéa de l'article R.211-4. **14°** : les conditions d'annulation de nature contractuelle. **15°** : les conditions d'annulation prévues aux articles R.211-9, R.211-10 et R.211-11. **16°** : les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur. **17°** : les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur), ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus. **18°** : la date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur. **19°** : l'engagement de fournir, par écrit, à l'acheteur, au moins 10 jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes : **a)** le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphones des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté, ou à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ; **b)** pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour. **20°** : la clause de résiliation et de remboursement sans pénalité des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R.211-4. **21°** : l'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

Article R.211-7 - L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ou plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à 15 jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation du vendeur. L'article L.211-11 précise que le cédant et le cessionnaire sont responsables solidairement, vis-à-vis du vendeur, du paiement du solde du prix ainsi que des frais supplémentaires éventuels occasionnés par cette cession.

Article R.211-8 - Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L.211-12 de la loi du 22/07/2009 susvisée, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenues comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R.211-9 - Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R.211-4, l'acheteur peut, sans préjudice de recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :

- soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;

- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R.211-10 - Dans le cas prévu à l'article L.211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjudice de recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R.211-11 - Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice de recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la

différence de prix.

- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties. Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R.211-4.

Article R211-12 (abrogé au 1^{er} juillet 2018) - Les dispositions des articles R. 211-3 à R. 211-11 doivent obligatoirement être reproduites sur les brochures et les contrats de voyages proposés par les personnes mentionnées à l'article L. 211-1.

Article R211-13 (abrogé au 1^{er} juillet 2018) - L'acheteur ne peut plus invoquer le bénéfice de la clause prévue au 20^e alinéa de l'article R. 211-6 après que la prestation a été fournie.

CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR LES SÉJOURS DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME (HORS CEUX ORGANISÉS PAR LE CENTRE NATURE " QUATRE VENTS ")

1. Préambule - La Fédération française de cyclotourisme étant une association Loi 1901, la licence fédérale est obligatoire pour s'inscrire aux organisations proposées dans la présente brochure (elle peut être obtenue auprès de l'organisateur et reste valable toute l'année pour toutes les organisations de la Fédération française de cyclotourisme et de ses structures). Sauf cas exceptionnel, les participants utilisent leur propre matériel (vélo, accessoires, équipements...). Sauf accord écrit de l'organisateur, les animaux familiers ne sont pas admis. Les séjours de la Fédération française de cyclotourisme ne sont ni des courses, ni une tournée des palaces, mais plutôt une occasion de pédaler ensemble à la découverte d'une région, d'un pays, d'un patrimoine... dans un esprit de franche camaraderie, de bonne humeur et de convivialité. Dans ce cadre, les participants peuvent être appelés à participer à certaines petites tâches de la vie quotidienne (préparation des pique-niques, chargement des bagages, montage des tentes...). Avant de demander une réservation, les éventuels participants doivent s'assurer que le séjour est compatible avec leurs capacités physiques et assumer le fait que, durant leurs séjours, ils peuvent courir certains risques liés à l'activité (chutes, intempéries...). En connaissance de cause ceux-ci s'engagent à ne pas reporter sur la Fédération française de cyclotourisme ou l'organisateur la responsabilité de ces risques et de leur incapacité à effectuer tout ou partie des activités. Les organisateurs ne pourront pas être tenus responsables des retards imputables aux compagnies de transport (maritimes, aériennes...), aucune compensation ne sera faite.

2. Descriptif des organisations - Les descriptifs sont le plus complet possible mais ne peuvent cependant comporter tous les détails de l'organisation. L'organisateur s'efforcera toujours de fournir les prestations prévues. Toutefois certaines circonstances peuvent l'amener à modifier plusieurs d'entre elles (mode de transport, changement d'hébergement...). Les itinéraires peuvent être également modifiés par suite de circonstances indépendantes de la volonté de la Fédération française de cyclotourisme ou de l'organisateur, par suite d'évènements particuliers ou de force majeure. Ils ne sauraient être tenus pour responsables si, en raison des conditions météorologiques, tout ou partie des activités ne pouvaient être assurées. Les catégories d'hôtel sont toujours celles du pays concerné et ne peuvent être comparées entre elles.

3. Inscriptions - Les inscriptions sont toujours effectuées à l'aide du bulletin individuel inclus dans cette brochure (photocopie éventuelle) accompagné du règlement de l'acompte prévu et d'une copie de la licence fédérale de l'année en cours. Ceux qui n'auront pas opté pour la formule Petit ou Grand Braquet avec leur licence devront présenter obligatoirement une attestation " assurance-rapatriement et maladie " dont l'étendue de la couverture sera en rapport avec le séjour ou le voyage choisi. Pour les organisations réservées aux mineurs un bulletin spécial (comportant l'autorisation parentale) sera à demander à l'organisateur. Les demandes de réservation impliquent l'acceptation de l'ensemble des dispositions des conditions générales et particulières, ainsi que les conditions spécifiques au séjour ou voyage telles qu'elles sont présentées dans cette brochure. Les inscriptions sont acceptées dans la limite des places disponibles et l'organisateur se réserve le droit de refuser une réservation. Quand un participant, annulant son séjour, est remplacé grâce à une liste d'attente, ce cas est traité de la même façon qu'une cession de contrat visée à l'article R.211.7.

4. Tarifs - Les séjours sont organisés par des responsables volontaires et bénévoles. Bien qu'ils soient à but non lucratif, une part de la somme payée par les participants est utilisée pour couvrir les frais d'organisation et les dépenses des accompagnateurs. Les prix sont forfaitaires : les arrivées tardives, les départs anticipés, les prestations non utilisées, ne donnent lieu à aucun remboursement. Les tarifs indiqués sont calculés (sauf cas particulier) sur la base d'une chambre double. Les participants sollicitant une chambre individuelle seront inscrits, dans la mesure du possible, en tant que tels, et devront s'acquitter du coût supplémentaire mentionné dans le descriptif. Tout participant individuel devra également régler le coût supplémentaire pour chambre individuelle ; toutefois, à la clôture des inscriptions, si la répartition des chambres permet de l'héberger en chambre double, l'organisateur procèdera au remboursement du coût supplémentaire. Les prestations incluses dans le prix sont précisées dans chaque descriptif. Les prix sont fixés, en fonction du nombre de places annoncé, sur la base des conditions économiques au 1^{er}/10/2022. Ils sont susceptibles de modifications en fonction de conditions économiques ou de décisions réglementaires nouvelles et notamment celles relatives à l'évolution des tarifs de transport, des prix des carburants, des taux de change, des taxes légales ou réglementaires... En cas de hausse significative, le participant pourra annuler sans frais et sera intégralement remboursé.

5. Paiement - les paiements sont effectués par chèque bancaire ou postal. Pour les organisations de la Commission nationale Tourisme, le paiement peut également être effectué par carte bancaire ou chèques vacances. Le montant de l'acompte prévu doit être versé à l'inscription ; le solde, sauf cas particulier, doit être réglé au plus tard 2 mois avant le début du voyage ou du séjour.

6. Informations pratiques - Dès réception de la demande d'inscription, un accusé de réception sera envoyé. Un dossier complet indiquant les détails du séjour, ses particularités, les préparations à effectuer, sera adressé à chaque participant après règlement du solde et au plus tard 45 jours avant le début du voyage ou du séjour. Il comportera également les coordonnées du/des accompagnateurs. En cas d'inscription tardive acceptée, ces documents seront remis au début du séjour.

7. Transports - Sauf cas particulier, les frais relatifs au transport aller-retour entre le domicile et le lieu du séjour ou de l'embarquement et du débarquement sont à la charge des participants. Pour les voyages aériens ou maritimes les consignes de départ sont données au plus tard entre 3 et 10 jours avant l'embarquement. Les horaires de convocation doivent être respectés : les retardataires assumeront seuls toutes les conséquences de leur retard sans pouvoir prétendre à un quelconque remboursement.

8. Encadrement - Les activités se déroulent toujours sous la conduite d'un ou plusieurs moniteurs fédéraux qualifiés désignés par l'organisateur. Le participant entreprend un séjour ou un voyage à ses propres risques et s'engage à respecter la législation en vigueur dans le pays d'accueil, ainsi que les consignes de l'organisation. Il reste à tout moment responsable de ses actes, de son matériel et de ses bagages. Pour les voyages itinérants, les bagages sont transportés d'un hébergement à l'autre et sont mis à disposition en fin d'après-midi, après attribution des chambres par l'accompagnateur.

9. Formalités administratives - Le participant doit avoir en sa possession sa licence fédérale de l'année du séjour ou voyage et les documents d'identité obligatoires (carte d'identité en cours de validité pour les pays de l'UE – passeport avec si besoin visa d'entrée pour les autres destinations). Les frais correspondants à ces formalités restent à la charge du participant. En aucun cas la responsabilité de l'organisateur ne saurait se substituer à celle du participant : le non-respect des lois et règlements en vigueur, l'impossibilité de présenter des documents en règle, impliquent la seule responsabilité du participant, et les frais éventuels seront exclusivement à sa charge.

10. Formalités médicales - Le participant doit s'assurer de sa capacité physique à effectuer le séjour : un certificat médical d'aptitude peut dans certains cas être demandé. Les frais de vaccins ou traitements spéciaux, lorsqu'ils sont nécessaires, restent à la charge du participant. La carte européenne d'assurance maladie, nécessaire à la prise en compte des soins dans les pays de l'UE, est à demander par les intéressés à leur caisse de sécurité sociale.

11. Annulations

- Par l'organisateur : si celui-ci se trouve dans l'obligation d'annuler un séjour pour quel que motif que ce soit (participation insuffisante, événements extérieurs indépendants de sa volonté...), les participants seront intégralement remboursés sans pouvoir prétendre à aucune indemnité. Ils en seront toujours avisés par écrit ou voie électronique.

- Par le participant : toute annulation devra se faire obligatoirement par écrit ou voie électronique accompagnée des justificatifs visés au paragraphe 11c et ne s'appliquera qu'en cas d'événements graves et imprévisibles.

Article 11a - Evénements garantis

Maladie ou accident corporel grave (tels que définis ci-après), décès, y compris les suites, séquelles, complications ou aggravation d'une maladie ou d'un accident, constatés avant la souscription de votre voyage

- du licencié, de son conjoint ou de son concubin, de la personne inscrite au voyage accompagnant le participant,

- des ascendants, descendants, des frères, sœurs, y compris les enfants du conjoint ou partenaire concubin, des beaux-frères, belles-sœurs, gendres, belles filles, beaux-pères, belles-mères.

Il faut entendre par :

- *maladie grave* : une altération soudaine et imprévisible de la santé constatée par une autorité médicale compétente entraînant la délivrance d'une ordonnance de prise de médicaments au profit du malade et impliquant la cessation de toute activité professionnelle ou autre pendant 7 jours minimum,

- *accident grave* : altération brutale de la santé provenant de l'action soudaine d'une cause extérieure non intentionnelle de la part de la victime constatée par une autorité médicale compétente entraînant la délivrance d'une ordonnance de prise de médicaments au profit du malade et impliquant la cessation de toute activité professionnelle ou autre.

Dommages matériels graves nécessitant impérativement votre présence le jour du départ prévu pour prendre les mesures conservatoires nécessaires, consécutifs à un incendie, à un dégât des eaux ou à des éléments naturels et atteignant à plus de 50 % vos locaux privés ou professionnels.

Vol dans les locaux privés ou professionnels, nécessitant impérativement votre présence le jour du départ, à condition qu'il se soit produit dans les 48 heures précédant le départ en voyage.

Dommages graves à votre véhicule survenant dans les 48 heures précédant le départ, et dans la mesure où celui-ci ne peut plus être utilisé pour vous rendre sur le lieu de séjour / votre point de départ.

Destruction partielle du vélo intervenue au maximum 10 jours avant le départ, avec devis de réparation égal ou supérieur à 450 € TTC et dans la mesure où les réparations sont irréalisables avant le départ.

Licenciement économique ou celui de votre conjoint de droit ou de fait, à condition que la procédure n'ait pas été engagée au jour de la souscription du présent contrat et/ou que vous n'ayez pas eu connaissance de la date de l'événement au moment de la souscription du contrat.

L'obtention d'un emploi ou d'un stage rémunéré, prenant effet avant ou pendant les dates prévues pour votre voyage, alors que vous étiez inscrit à Pôle Emploi, à condition qu'il ne s'agisse pas d'un cas de prolongation, de renouvellement ou de modification de type de contrat ni d'une mission fournie par une entreprise de travail temporaire.

Suppression ou la modification de la date de vos congés payés par votre employeur. Cette garantie n'est accordée qu'aux licenciés effectivement salariés à l'exclusion des membres d'une profession libérale, des dirigeants, des représentants légaux d'entreprise, des travailleurs indépendants, des artisans et des intermittents du spectacle. Ces congés, correspondant à un droit acquis, doivent avoir fait l'objet d'un accord préalable écrit de la part de l'employeur avant la souscription du contrat.

Convocation pour une greffe d'organe, à une date se situant pendant le voyage prévu, et sous réserve que la convocation n'ait pas été connue au moment de la souscription du contrat.

Convocation à caractère impératif, imprévisible et non reportable par une administration à une date se situant pendant le voyage prévu, et sous réserve que la convocation n'ait pas été connue au moment de la souscription du contrat.

Convocation pour une adoption d'enfant pendant la durée de votre séjour assuré, et sous réserve que la convocation n'ait pas été connue au moment de la souscription du contrat.

Refus de visa touristique par les autorités du pays choisi pour votre voyage sous réserve que vous n'ayez déposé aucune demande qui aurait été refusée par ces autorités lors d'un précédent voyage, que vos démarches leur aient permis de prendre position antérieurement à votre voyage, et sous réserve que vous respectiez les contraintes exigées par les autorités administratives de ce pays.

Séparation du couple marié, pacsé ou vivant en concubinage notoire, cette garantie n'est acquise que sur la présentation de documents légaux et administratifs prouvant la nature réelle de la séparation ou de la vie commune en cas de concubinage (procédure de divorce, rupture du contrat de PACS, tous documents attestant de la vie commune du couple, factures EDF GDF, Telecom, comptes bancaires joints, déclaration commune...).

Le vol de vos papiers d'identité (passeport, carte d'identité) dans les 48 heures précédant votre départ, indispensables aux passagés des frontières prévues au cours de votre voyage, sous réserve qu'une déclaration de vol ait été effectuée, dès la connaissance du vol, auprès des autorités de police les plus proches.

Votre mutation professionnelle, non disciplinaire, imposée par votre employeur, vous obligeant à déménager pendant la durée de votre séjour assuré ou dans les 8 jours précédents votre départ et sous réserve que la mutation n'ait pas été connue au moment de la souscription du contrat. Cette garantie est accordée aux collaborateurs salariés, à l'exclusion des membres d'une profession libérale, des dirigeants, des représentants légaux d'entreprise, des travailleurs indépendants, des artisans et des intermittents du spectacle.

Article 11 b - Exclusions n'entraînant pas l'application de la garantie

La structure organisatrice prend en charge les seules demandes d'annulation consécutives aux événements ou causes évoqués précédemment constituant pour l'assuré un caractère imprévisible, c'est-à-dire dont il ne pouvait raisonnablement envisager leur survenance lors de l'inscription au voyage ou au séjour.

La garantie Annulation ne couvre pas l'impossibilité de partir liée à la fermeture des frontières, à l'organisation matérielle aux conditions d'hébergement ou de sécurité de la destination.

Outres les exclusions communes à l'ensemble des garanties sont également exclus les événements suivants :

- toute circonstance ne nuisant qu'au simple agrément,
- la grossesse y compris ses complications au-delà de la 28^e semaine et dans tous les cas, l'interruption volontaire de grossesse, l'accouchement, les fécondations in vitro et leurs conséquences,
- l'oubli de vaccination,
- la défaillance de toute nature, y compris financière, du transporteur rendant impossible l'exécution de ses obligations contractuelles,
- le défaut ou l'excès d'enneigement,
- tout événement médical dont le diagnostic, les symptômes ou la cause de ceux-ci sont de nature psychique, psychologique ou psychiatrique, et qui n'a pas donné lieu à une hospitalisation supérieure à 3 jours consécutifs ultérieurement à la souscription du présent contrat,
- la pollution, la situation sanitaire locale, les catastrophes naturelles faisant l'objet de la procédure visée par la loi N° 82.600 du 13 juillet 1982 ainsi que leurs conséquences, les événements météorologiques ou climatiques,
- les conséquences de procédures pénales dont vous faites l'objet,
- tout autre événement survenu entre la date de souscription ou contrat d'assurance et la date de départ de votre voyage,

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE DES SÉJOURS ORGANISÉS PAR LE CENTRE NATURE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME " QUATRE VENTS "

Préambule - Le but des séjours au Centre nature " Quatre vents " est de développer et favoriser le tourisme de randonnée dans un esprit de groupe, basé sur la convivialité, l'entraide et les contacts humains. Ils se déroulent le plus souvent dans un esprit de franche camaraderie.

Les participants utilisent leur propre matériel (vélo, équipements de randonnée...), mais peuvent aussi contacter le centre s'ils ne sont pas équipés. Le centre peut alors leur en proposer, moyennant un supplément de location.

Inscription - Les inscriptions se font habituellement par téléphone au 04 73 53 16 94, ou par e-mail à contact@4vents-ouvergne.com

Chaque inscription intervenant à plus de 31 jours avant la date du début de séjour doit être confirmée par le versement d'un acompte de 25 % du prix dans les 15 jours. Aucune inscription ne sera confirmée par le Centre nature " Quatre vents " sans versement de l'acompte correspondant. Les conditions générales de vente sont réputées connues et acceptées dès versement de l'acompte ou pour tout paiement, et ce, quel que soit le mode de paiement (chèque bancaire ou postal, chèques vacances [ANCV]).

À partir de 31 jours avant la date du début de séjour, la totalité du prix doit être réglée sous 5 jours. En cas de non paiement du solde, le Centre nature " Quatre vents " se réserve le droit d'annuler l'inscription en conservant l'acompte versé.

Prix - Les prix sont forfaitaires : les arrivées tardives, les départs anticipés, les prestations non utilisées ne donnent lieu à aucun remboursement. Les prestations incluses dans le prix sont précisées dans chaque descriptif.

Les prix de nos programmes ont été calculés au plus juste en fonction des conditions économiques connues au moment de l'impression de notre documentation. Ils sont applicables dès parution et jusqu'au jour de l'édition suivante. Ils n'ont pas de valeur contractuelle et vous sont confirmés lors de votre inscription. Ils sont susceptibles de modifications éventuelles en fonction de conditions économiques ou de décisions réglementaires nouvelles. En cas de hausse significative, le participant pourra annuler sans frais, et sera intégralement remboursé. Ces modifications éventuelles s'appliquent à toutes les personnes déjà inscrites ou désirant s'inscrire.

Paiement - Les paiements sont effectués par chèque bancaire ou postal, par carte bancaire en vente à distance, par virement ou par chèques vacances [ANCV]. Le montant de l'acompte prévu doit être réglé à l'inscription. Le solde doit, être réglé au plus tard 31 jours avant le début du séjour.

Informations pratiques - Il sera accusé réception de la demande d'inscription. Un dossier complet indiquant les détails du séjour, les particularités, les préparations à effectuer, sera adressé à chaque participant après règlement du solde et au plus tard 30 jours avant le début du séjour ou du voyage. Il comportera également les adresses et coordonnées des contacts nécessaires en cas d'urgence.

En cas d'inscription tardive acceptée, ces documents seront remis au début du séjour

Transports - Sauf cas particulier, les frais relatifs au transport aller-retour entre le domicile et le lieu du séjour ou de l'embarquement et du débarquement sont à la charge du participant.

Pour les voyages aériens ou maritimes, les consignes de départ seront données au plus tard entre 3 et 10 jours avant l'embarquement. Les horaires de convocation doivent être respectés : les retardataires assumeront seuls toutes les conséquences de leur retard sans pouvoir prétendre à un quelconque remboursement.

Encadrement - Sauf cas particuliers, les activités se déroulent sous la conduite d'un ou plusieurs éducateurs sportifs ou cadres fédéraux désignés par l'organisateur. Les noms des accompagnateurs figurant dans la présente brochure sont donnés à titre indicatif.

Formalités médicales - Le participant doit s'assurer de sa capacité physique à effectuer le séjour : un certificat médical d'aptitude peut dans certains cas être demandé.

Particularités de certains séjours - Pour certains séjours, ces conditions de vente peuvent être complétées par d'autres conditions spécifiques (ex. port obligatoire du casque...). Celles-ci sont alors précisées sur le descriptif du séjour.

Modifications - Du fait du Centre nature " Quatre vents " : il peut être contraint de devoir modifier un élément essentiel du programme en raison de circonstances qui ne lui seraient pas imputables, pour des raisons climatiques, des motifs inspirés par l'intérêt général, ou la sécurité des participants. Le Centre nature " Quatre vents " informera les participants de ces modifications, lesquelles pourront comporter une proposition d'éléments de substitution. L'acheteur peut ne pas accepter les éléments de substitution proposés, il est alors libre de demander l'annulation de son inscription avec le remboursement des sommes déjà versées.

- Du fait de l'acheteur : les modifications relatives au choix du séjour, aux activités ou à la date sont possibles plus de 31 jours avant la date du début de séjour, sur demande écrite adressée au Centre nature " Quatre vents ", moyennant un forfait de 15 €, correspondant aux frais de dossier retenus par le Centre nature " Quatre vents " À moins de 31 jours avant la date de départ, toutes les modifications seront considérées comme valant annulation et entraîneront l'application des pénalités prévues au chapitre " Annulation ". Le renoncement à l'une des prestations incluses dans le forfait ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement. Tout titre de transport émis ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement ou avoir de la part du Centre nature " Quatre vents " en cas de non utilisation.

Annulation - Du fait du Centre nature " Quatre vents " : il peut être exceptionnellement contraint d'annuler le programme si :

- le nombre minimum de participants n'est pas atteint (dans ce cas, le Centre nature " Quatre vents " en informera l'acheteur au plus tard 21 jours avant la date de début du séjour),

- les conditions de sécurité l'exigent,

- ou bien en cas d'événements normalement imprévisibles.

Le Centre nature " Quatre vents " avertira l'acheteur de cette annulation et lui proposera dans la mesure du possible un programme équivalent à un coût comparable qu'il sera libre d'accepter ou de refuser.

En cas de refus de ce nouveau programme, le Centre nature " Quatre vents " remboursera les sommes déjà versées.

- Du fait de l'acheteur : toute notification d'annulation doit être faite par lettre recommandée avec Accusé de réception, dans les meilleurs délais, le cachet de la poste faisant foi. Dans tous les cas, le Centre nature " Quatre vents " retiendra une partie des sommes déjà versées calculée en fonction de la date d'annulation, selon les conditions ci-après :

Frais d'annulation par personne :

- À plus de 45 jours du départ : 10 % du prix du séjour • Entre 45 et 31 jours du départ : 30 % du prix du séjour • Entre 30 et 16 jours du départ : 50 % du prix du séjour • Entre 15 et 7 jours du départ : 75 % du prix du séjour • Moins de 7 jours du départ : 100 % du prix du séjour.

Conditions de cession - En cas de cession du séjour, le client doit impérativement informer le Centre nature " Quatre vents " de la cession de son contrat par lettre recommandée avec Accusé de réception au plus tard 15 jours avant le début de la prestation en indiquant précisément le nom et l'adresse du ou des cessionnaires et des nouveaux participants en justifiant que ceux-ci remplissent en tous points les mêmes conditions pour effectuer le séjour.

Règles de prudence - Avant de demander une réservation, les futurs participants doivent s'assurer que le séjour est compatible avec leurs capacités physiques et assumer le fait que durant leur séjour ils peuvent courir certains risques liés à l'activité (chutes, intempéries...). En connaissance de cause ceux-ci s'engagent à ne pas reporter sur l'organisateur la responsabilité de ces risques et de leur incapacité à effectuer tout ou partie des activités.

Une extrême prudence est recommandée au cours du séjour afin d'éviter tout accident risquant de perturber le déroulement normal du programme non seulement pour soi-même mais aussi pour l'ensemble du groupe.

Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence habituelles et propres à la pratique d'activités sportives, aux conseils et consignes donnés par les personnes encadrant le séjour.

Le Centre nature " Quatre vents " se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement peut être considéré comme mettant en danger la sécurité ou le bien-être des autres participants. Aucune indemnité ne sera due à ce titre.

Assurances - En tant qu'organisateur, et conformément à la loi n° 2009-888 du 22/07/2009, la responsabilité civile professionnelle du Centre nature " Quatre vents " est garantie par le contrat N° 53733882 du 01/01/2014 souscrit auprès d'Allianz – Cabinet Gomis-Garrigues – 17, boulevard de la Gare 31400 Toulouse.

Chaque participant doit obligatoirement être couvert en responsabilité civile ainsi qu'en rapatriement-maladie. La licence de la Fédération française de cyclotourisme Petit ou Grand braquet comporte ces garanties (leur détail peut être obtenu sur simple demande adressée au siège de la Fédération). Les personnes ne possédant pas l'une de ces deux licences devront fournir une attestation de couverture RC / Rapatriement-maladie. Il est aussi conseillé d'être couvert en garanties complémentaires : frais d'annulation, vol de bagages, etc. Une proposition d'assurance-annulation de séjour et d'assurance-bagages, réservée aux personnes domiciliées en France, est envoyée avec le contrat de vente du séjour (contrat 8537, 8538 et/ou 8540 proposé par MUTUAIDE). Cette proposition ne peut engager la responsabilité du Centre nature " Quatre vents ".

Tout matériel sportif appartenant au client reste sous sa responsabilité en cas de vol ou de dommages.

Garantie financière - La garantie financière exigée par la loi a été souscrite auprès de Groupama - Assurance - Crédit & Caution - 8/10 rue d'Astorg - 75008.

Réclamations - En cas d'insatisfaction ou de service non fourni lors de son séjour, le client doit formuler sa réclamation auprès du responsable du centre, afin de ne pas subir les inconvénients pendant la durée de son séjour. S'il n'obtient pas satisfaction, il doit adresser dans les 30 jours maximum suivant son retour une lettre recommandée avec Accusé de réception accompagnée des pièces justificatives (attestations, photos...) à la Fédération française de cyclotourisme – 12 rue Louis Bertrand CS 80045 – 94207 Ivry-sur-Seine Cedex.

Il vous appartient d'établir la réalité de la situation ouvrant droit aux garanties, aussi Mutuaide se réserve le droit de refuser votre demande, sur avis de leurs médecins, si les informations fournies ne prouvent pas la matérialité des faits. En outre, il est expressément convenu que vous acceptez par avance le principe d'un contrôle de la part de leur médecin-conseil. Dès lors, si vous vous y opposez sans motif légitime, vous perdrez vos droits à garantie.

Pensez à rassembler les informations suivantes qui vous seront demandées lors de votre déclaration :

- le numéro du contrat choisi,
- vos nom et prénom,
- l'adresse de votre domicile,
- le numéro de téléphone où vous joindre,
- le motif de votre déclaration.

Lors du premier appel, un numéro de dossier d'assurance vous sera communiqué. Le rappeler systématiquement, lors de toutes relations ultérieures avec notre service Assurance.

Dans tous les cas d'annulation de voyage, l'indemnité vous sera réglée déduction faite d'une franchise de 40 €. Cette franchise s'applique également aux personnes inscrites en même temps que vous et assurées au titre du présent contrat.

CONTACT : MUTUAIDE – TSA 20001 – 93196 NOISY LE GRAND CEDEX - Gestion-assurance@mutuaide.fr
Pour la garantie Annulation : Tél. : 01 55 98 71 11 - Pour la garantie Annulation Multirisques : Tél. : 01 55 98 71 10

Article 12 - Assurances

1 - des organisateurs : ils sont couverts par un contrat d'assurance Responsabilité civile professionnelle n°53505591 souscrit par la Fédération française de cyclotourisme auprès d'Allianz France, Cabinet Gomis/Garrigues, 17 boulevard de la gare à Toulouse conformément à la loi n° 2009-888 du 22-07-2009.

2 - des participants :

a) Assistance-Rapatriement : seule la licence avec option Petit ou Grand Braquet comporte ces garanties : transport de l'assuré blessé ou malade ; soins médicaux à l'étranger ; frais d'envoi de médicaments ; rapatriement ou transport sanitaire de l'assuré blessé ou malade ; retour prématuré à la suite de certains événements... Le détail des garanties peut être obtenu sur simple demande adressée au siège de la Fédération française de cyclotourisme.

b) Assurance Bagages : il est possible de souscrire par l'intermédiaire de la Fédération française de cyclotourisme une assurance bagages, Contrat N° 8540 souscrit auprès de MUTUAIDE, dont les conditions sont décrites ci-dessous : bulletin de souscription disponible en page 85 de la présente brochure.

> *Garanties des bagages et objets personnels :* seront pris en charge par l'assureur, à concurrence du montant indiqué au tableau de garanties (cf. Notice d'information auprès du siège fédéral), vos bagages, objets et effets personnels, emportés avec vous ou achetés en cours de votre voyage, hors de votre lieu de résidence principale ou secondaire en cas de : vol, destruction totale ou partielle ou perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport.

> *Limite de la garantie :* pour les objets précieux, la valeur de remboursement ne peut en aucun cas excéder le montant indiqué au tableau de garanties. En outre, les objets énumérés ci-dessus ne sont garantis que contre le vol caractérisé et dûment déclaré comme tel à une autorité compétente.

Si vous utilisez une voiture particulière, les risques de vol sont couverts à condition que vos bagages et effets personnels soient contenus dans le coffre du véhicule fermé à clef et à l'abri de tout regard. Seul le vol par effraction est couvert. Si le véhicule stationne sur la voie publique, la garantie n'est acquise qu'entre 7 heures et 22 heures.

> *Exclusions ou événements qui n'entraînent pas l'application de la garantie :*

- le vol des bagages, effets et objets personnels laissés sans surveillance dans un lieu public ou entreposés dans un local mis à la disposition commune de plusieurs personnes,
 - les dommages survenus au vélo ou à ses accessoires en circulation.
 - le vol de tout appareil de reproduction du son et/ou de l'image et leurs accessoires lorsqu'ils n'ont pas été placés dans un coffre de sûreté fermé à clef, alors qu'ils ne sont pas portés, ce qui implique de fait que ces appareils ne sont pas garantis lorsqu'ils sont confiés à une compagnie de transport quelle qu'elle soit.
 - l'oubli, la perte (sauf par une entreprise de transport), l'échange,
 - le vol sans effraction dûment constaté et verbalisé par une autorité compétente.
 - les dommages accidentels dus au coulage des liquides, des matières grasses, colorantes ou corrosives et contenus dans vos bagages,
 - la confiscation des biens par les autorités (douane, police),
 - les dommages occasionnés par les mites et/ou rongeurs ainsi que par les brûlures de cigarettes ou par une source de chaleur non incandescente,
 - le vol commis dans tout véhicule ne comportant pas un coffre,
 - le vol, la perte, l'oubli ou la détérioration des documents officiels (passport, carte d'identité ou de séjour, carte grise et permis de conduire), des espèces, documents, livres, titres de transport et cartes de crédit,
 - le vol des bijoux lorsqu'ils n'ont pas été placés dans un coffre de sûreté fermé à clef alors qu'ils ne sont pas portés, ce qui implique de fait que les bijoux ne sont pas garantis lorsqu'ils sont confiés à une compagnie de transport, quelle qu'elle soit (aérienne, maritime, ferroviaire, routières, etc),
 - le bris des objets fragiles tels qu'objets en porcelaine, verre, ivoire, poterie, marbre,
 - les dommages indirects tels que dépréciation et privation de jouissance,
 - les objets désignés ci-après : toute prothèse, appareillage de toute nature, remorques, titres de valeur, tableaux, lunettes, lentilles de contact, clefs de toutes sortes, documents enregistrés sur bandes ou films ainsi que le matériel professionnel, les mobiles téléphoniques, les instruments de musique, les produits alimentaires, les briquets, les stylos, les cigarettes, les alcools, les objets d'art, les produits de beauté et les pellicules photo.
- > *Montant et période de la garantie :* le montant de la garantie par sinistre est fixé par l'assuré sur le bulletin de souscription. La garantie prend effet hors de la résidence principale et secondaire de l'assuré à compter du premier jour du voyage ou séjour et se termine le dernier jour. Le montant de la cotisation dépend de l'option de garantie.

Option n° 1 ➔ 800 € - 9,50 € TTC

Option n° 2 ➔ 1 500 € - 19 € TTC

Option n° 3 ➔ 2 300 € - 28 € TTC

Option n° 4 ➔ 5 000 € - 38 € TTC

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE DES SÉJOURS ORGANISÉS PAR LE CENTRE NATURE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME " QUATRE VENTS "

Préambule - Le but des séjours au Centre nature " Quatre vents " est de développer et favoriser le tourisme de randonnée dans un esprit de groupe, basé sur la convivialité, l'entraide et les contacts humains. Ils se déroulent le plus souvent dans un esprit de franche camaraderie.

Les participants utilisent leur propre matériel (vélo, équipements de randonnée...), mais peuvent aussi contacter le centre s'ils ne sont pas équipés. Le centre peut alors leur en proposer, moyennant un supplément de location.

Inscription - Les inscriptions se font habituellement par téléphone au 04 73 53 16 94, ou par e-mail à contact@4vents-auvergne.com

Chaque inscription intervenant à plus de 31 jours avant la date du début de séjour doit être confirmée par le versement d'un acompte de 25 % du prix dans les 15 jours. Aucune inscription ne sera confirmée par le Centre nature " Quatre vents " sans versement de l'acompte correspondant. Les conditions générales de vente sont réputées connues et acceptées dès versement de l'acompte ou pour tout paiement, et ce, quel que soit le mode de paiement (chèque bancaire ou postal, chèques vacances [ANCV]).

À partir de 31 jours avant la date du début de séjour, la totalité du prix doit être réglée sous 5 jours. En cas de non paiement du solde, le Centre nature " Quatre vents " se réserve le droit d'annuler l'inscription en conservant l'acompte versé.

Prix - Les prix sont forfaitaires : les arrivées tardives, les départs anticipés, les prestations non utilisées ne donnent lieu à aucun remboursement. Les prestations incluses dans le prix sont précisées dans chaque descriptif.

Les prix de nos programmes ont été calculés au plus juste en fonction des conditions économiques connues au moment de l'impression de notre documentation. Ils sont applicables dès parution et jusqu'au jour de l'édition suivante. Ils n'ont pas de valeur contractuelle et vous sont confirmés lors de votre inscription. Ils sont susceptibles de modifications éventuelles en fonction de conditions économiques ou de décisions réglementaires nouvelles. En cas de hausse significative, le participant pourra annuler sans frais, et sera intégralement remboursé. Ces modifications éventuelles s'appliquent à toutes les personnes déjà inscrites ou désirant s'inscrire.

Paiement - Les paiements sont effectués par chèque bancaire ou postal, par carte bancaire en vente à distance, par virement ou par chèques vacances [ANCV]. Le montant de l'acompte prévu doit être réglé à l'inscription. Le solde doit, être réglé au plus tard 31 jours avant le début du séjour.

Informations pratiques - Il sera accusé réception de la demande d'inscription. Un dossier complet indiquant les détails du séjour, les particularités, les préparations à effectuer, sera adressé à chaque participant après règlement du solde et au plus tard 30 jours avant le début du séjour ou du voyage. Il comportera également les adresses et coordonnées des contacts nécessaires en cas d'urgence.

En cas d'inscription tardive acceptée, ces documents seront remis au début du séjour

Transports - Sauf cas particulier, les frais relatifs au transport aller-retour entre le domicile et le lieu du séjour ou de l'embarquement et du débarquement sont à la charge du participant.

Pour les voyages aériens ou maritimes, les consignes de départ seront données au plus tard entre 3 et 10 jours avant l'embarquement. Les horaires de convocation doivent être respectés : les retardataires assumeront seuls toutes les conséquences de leur retard sans pouvoir prétendre à un quelconque remboursement.

Encadrement - Sauf cas particuliers, les activités se déroulent sous la conduite d'un ou plusieurs éducateurs sportifs ou cadres fédéraux désignés par l'organisateur. Les noms des accompagnateurs figurant dans la présente brochure sont donnés à titre indicatif.

Formalités médicales - Le participant doit s'assurer de sa capacité physique à effectuer le séjour : un certificat médical d'aptitude peut dans certains cas être demandé.

Particularités de certains séjours - Pour certains séjours, ces conditions de vente peuvent être complétées par d'autres conditions spécifiques (ex. port obligatoire du casque...). Celles-ci sont alors précisées sur le descriptif du séjour.

Modifications - Du fait du Centre nature " Quatre vents " : il peut être contraint de devoir modifier un élément essentiel du programme en raison de circonstances qui ne lui seraient pas imputables, pour des raisons climatiques, des motifs inspirés par l'intérêt général, ou la sécurité des participants. Le Centre nature " Quatre vents " informera les participants de ces modifications, lesquelles pourront comporter une proposition d'éléments de substitution. L'acheteur peut ne pas accepter les éléments de substitution proposés, il est alors libre de demander l'annulation de son inscription avec le remboursement des sommes déjà versées.

- Du fait de l'acheteur : les modifications relatives au choix du séjour, aux activités ou à la date sont possibles plus de 31 jours avant la date du début de séjour, sur demande écrite adressée au Centre nature " Quatre vents ", moyennant un forfait de 15 €, correspondant aux frais de dossier retenus par le Centre nature " Quatre vents " À moins de 31 jours avant la date de départ, toutes les modifications seront considérées comme valant annulation et entraîneront l'application des pénalités prévues au chapitre " Annulation ". Le renoncement à l'une des prestations incluses dans le forfait ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement. Tout titre de transport émis ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement ou avoir de la part du Centre nature " Quatre vents " en cas de non utilisation.

Annulation - Du fait du Centre nature " Quatre vents " : il peut être exceptionnellement contraint d'annuler le programme si :

- le nombre minimum de participants n'est pas atteint (dans ce cas, le Centre nature " Quatre vents " en informera l'acheteur au plus tard 21 jours avant la date de début du séjour),

- les conditions de sécurité l'exigent,

- ou bien en cas d'événements normalement imprévisibles.

Le Centre nature " Quatre vents " avertira l'acheteur de cette annulation et lui proposera dans la mesure du possible un programme équivalent à un coût comparable qu'il sera libre d'accepter ou de refuser.

En cas de refus de ce nouveau programme, le Centre nature " Quatre vents " remboursera les sommes déjà versées.

- Du fait de l'acheteur : toute notification d'annulation doit être faite par lettre recommandée avec Accusé de réception, dans les meilleurs délais, le cachet de la poste faisant foi. Dans tous les cas, le Centre nature " Quatre vents " retiendra une partie des sommes déjà versées calculée en fonction de la date d'annulation, selon les conditions ci-après :

Frais d'annulation par personne :

- À plus de 45 jours du départ : 10 % du prix du séjour • Entre 45 et 31 jours du départ : 30 % du prix du séjour • Entre 30 et 16 jours du départ : 50 % du prix du séjour • Entre 15 et 7 jours du départ : 75 % du prix du séjour • Moins de 7 jours du départ : 100 % du prix du séjour.

Conditions de cession - En cas de cession du séjour, le client doit impérativement informer le Centre nature " Quatre vents " de la cession de son contrat par lettre recommandée avec Accusé de réception au plus tard 15 jours avant le début de la prestation en indiquant précisément le nom et l'adresse du ou des cessionnaires et des nouveaux participants en justifiant que ceux-ci remplissent en tous points les mêmes conditions pour effectuer le séjour.

Règles de prudence - Avant de demander une réservation, les futurs participants doivent s'assurer que le séjour est compatible avec leurs capacités physiques et assumer le fait que durant leur séjour ils peuvent courir certains risques liés à l'activité (chutes, intempéries...). En connaissance de cause ceux-ci s'engagent à ne pas reporter sur l'organisateur la responsabilité de ces risques et de leur incapacité à effectuer tout ou partie des activités.

Une extrême prudence est recommandée au cours du séjour afin d'éviter tout accident risquant de perturber le déroulement normal du programme non seulement pour soi-même mais aussi pour l'ensemble du groupe.

Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence habituelles et propres à la pratique d'activités sportives, aux conseils et consignes donnés par les personnes encadrant le séjour.

Le Centre nature " Quatre vents " se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement peut être considéré comme mettant en danger la sécurité ou le bien-être des autres participants. Aucune indemnité ne sera due à ce titre.

Assurances - En tant qu'organisateur, et conformément à la loi n° 2009-888 du 22/07/2009, la responsabilité civile professionnelle du Centre nature " Quatre vents " est garantie par le contrat N° 53733882 du 01/01/2014 souscrit auprès d'Allianz – Cabinet Gomis-Garrigues – 17, boulevard de la Gare 31400 Toulouse.

Chaque participant doit obligatoirement être couvert en responsabilité civile ainsi qu'en rapatriement-maladie. La licence de la Fédération française de cyclotourisme Petit ou Grand braquet comporte ces garanties (leur détail peut être obtenu sur simple demande adressée au siège de la Fédération). Les personnes ne possédant pas l'une de ces deux licences devront fournir une attestation de couverture RC / Rapatriement-maladie. Il est aussi conseillé d'être couvert en garanties complémentaires : frais d'annulation, vol de bagages, etc. Une proposition d'assurance-annulation de séjour et d'assurance-bagages, réservée aux personnes domiciliées en France, est envoyée avec le contrat de vente du séjour (contrat 8537, 8538 et/ou 8540 proposé par MUTUAIDE). Cette proposition ne peut engager la responsabilité du Centre nature " Quatre vents ".

Tout matériel sportif appartenant au client reste sous sa responsabilité en cas de vol ou de dommages.

Garantie financière - La garantie financière exigée par la loi a été souscrite auprès de Atadius Crédito y Caucion S.A. – 159, rue Anatole France – CS 50118 - 92 596 Levallois-Perret Cedex

Réclamations - En cas d'insatisfaction ou de service non fourni lors de son séjour, le client doit formuler sa réclamation auprès du responsable du centre, afin de ne pas subir les inconvénients pendant la durée de son séjour. S'il n'obtient pas satisfaction, il doit adresser dans les 30 jours maximum suivant son retour une lettre recommandée avec Accusé de réception accompagnée des pièces justificatives (attestations, photos...) à la Fédération française de cyclotourisme – 12 rue Louis Bertrand CS 80045 – 94207 Ivry-sur-Seine Cedex.





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME
CS 80045 - 12, rue Louis Bertrand - 94207 Ivry-sur-Seine Cedex
01 56 20 88 88
info@ffvelo.fr - www.ffvelo.fr - www.veloenfrance.fr

SUIVEZ-NOUS @ffvelo

